Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 108 (1972)

Heft: 13

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

13

Montreux, le 21 avril 1972

éducateur

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

et bulletin corporatif

1172

Vacances des jeunes

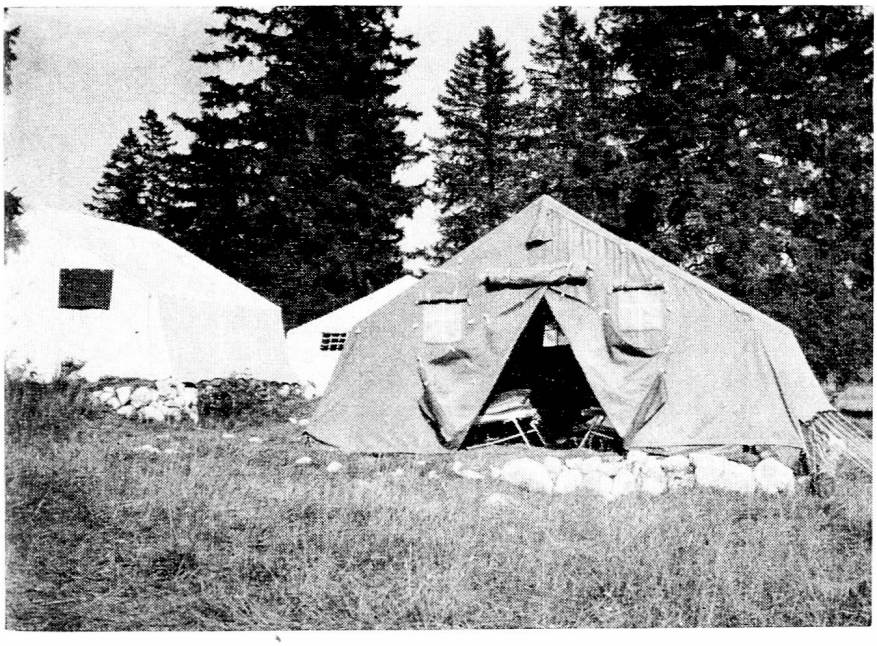

Membres de la SPV, aidez « Vacances des Jeunes » à faire un pas de géant !

Veuillez utiliser le bulletin de versement encarté et verser votre don à notre CCP 10 - 20 986.

Pas de rouages compliqués

COMMUNIQUÉS

SPV – Congrès extraordinaire

Le 26 avril, 14 h. 30, grande salle d'Epalinges. Ordre du jour : les nouveaux statuts de la SPV.

CANDIDATURES AU CC

Il y a deux places à repourvoir au CC, et pour le moment, les candidats ne sont pas encore très nombreux. Présidents de sections, à vous de découvrir celui ou celle qu'intéresse la gestion de notre société.

CONGRÈS ORDINAIRE SPV
LE 13 MAI

Alder & Eisenhut AG

Fabrique d'engins de gymnastique, de sport et de jeux

8700 KÜSNACHT-ZH
Tél. (01) 90 09 05

Fabrique **Ebnat-Kappel/SG**

Fourniture directe aux autorités, sociétés et particuliers

Votre conseiller technique :
PERROT S.A., 2501 BIENNE
Dépt. audio-visuel, rue Neuve 5, tél. (032) 3 67 11

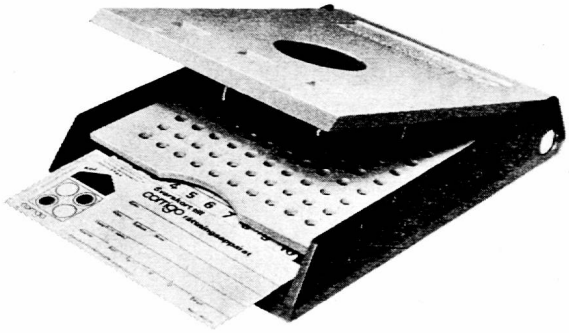

Un système de contrôle rapide et efficace pour le contrôle des acquisitions

Prix : L'appareil avec 2 grilles **Fr. 93.—**
1000 cartes-réponses **Fr. 31.—**

Un gain de temps considérable dans la correction fastidieuse des épreuves.

BON
à envoyer à Perrot S.A., case postale, 2501 Bienne

☐ Je désire l'envoi à l'essai d'un corrigo avec mode d'emploi détaillé.

☐ Je commande ferme un corrigo et 1000 cartes-réponses.

Adresse, No de téléphone : .....

Sommaire

Communiqués vaudois 290

Editorial
Do you speak English ? 291

Réforme scolaire
Changer l'école 292
France : la réforme de l'enseignement du français 295

Documents
L'enseignement programmé 296
Esquisse d'un bâtiment scolaire pour l'école de demain 297

Vacances des jeunes 1971 298

Moyens audio-visuels
Chronique de la GAVES 299

Pratique de l'enseignement
La page des maîtresses enfantines 300
La page du GREM 301
Pour renouveler l'enseignement de la composition 302

Divers
Une « première » à Leysin : BAB 303
Pro Juventute — Secours aux Suisses 303

Les livres
Education par la forme et par la couleur par Gottfried Tritten 304

ÉDITORIAL

Do you speak English ?

Dans un dernier Editorial (« Educateur » n° 3 du 28 janvier 1972) nous avons essayé de définir les objectifs de l'enseignement des langues vivantes et d'énumérer quelques conditions nécessaires à la réussite de cet apprentissage.

Nous avons conclu en rapportant une décision de la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique visant à introduire l'enseignement d'une seconde langue nationale dès la deuxième année primaire déjà.

Cet article nous a valu quelques bienvenues réactions et nous pensons qu'il est nécessaire d'accorder encore quelques instants à cette réflexion.

En gros les réactions de nos collègues sont les suivantes :

— pourquoi introduire, d'une façon obligatoire, l'étude de l'ALLEMAND, et non pas celle, plus utile, de l'ANGLAIS, vraie langue internationale ?

— et puis, d'une façon plus générale, de quel droit imposer à nos écoliers l'étude d'une langue étrangère déterminée ? Où finit la liberté personnelle de nos élèves et de leurs parents (dans le choix de l'étude d'une langue) et où commence le droit de l'Etat (qui pourtant paie !) d'imposer ses vues ?

La question nous paraît d'importance et pour aujourd'hui nous ne voulons pas essayer d'apporter une réponse. Nous voulons simplement poser quelques interrogations en laissant volontairement le débat ouvert. Et nous espérons que nombreux seront les lecteurs de l'« Educateur » à nous faire connaître leur opinion. Nous publierons avec plaisir leurs réactions.

Une remarque s'impose d'abord : à notre connaissance, le comité de la Conférence des directeurs de l'instruction publique a pris sa décision (le 22 décembre 1972) sans connaître l'avis des associations d'enseignants. C'est infiniment regrettable. Mais sûrement n'est-il pas trop tard pour que les maîtres de Romandie (malgré tout assez bien placés pour avoir une opinion valable) puissent faire connaître leur avis.

Voici donc quelques questions qui nous préoccupent et que nous livrons à votre sagacité :

— L'étude généralisée de l'allemand par nos élèves romands est-elle un facteur de cohésion nationale?

— Avons-nous un devoir de réciprocité à l'égard de nos Confédérés qui eux enseignent volontiers le français ?

— Vu le nombre des dialectes suisses allemands, est-il utile d'enseigner à nos élèves la langue de Gœthe ? Nous savons pourtant bien que, débarquant après plusieurs années d'étude du « bon allemand » sur la Paradeplatz, ils ne comprendront que fort peu leurs nouveaux concitoyens et se dépêcheront de faire usage de la langue française, d'ailleurs pour le plus grand plaisir de leurs interlocuteurs.

— L'anglais qui serait, par exemple, la première langue étrangère de tous les Suisses, ne constitueraît-il pas un dénominateur commun valable qui permettrait à un Appenzellois, un Genevois, un Romanche, un Tessinois, de fort bien se comprendre ?

— Ne devrait-on pas introduire dans nos classes terminales, à titre facultatif, l'étude d'un « Schwyzerdütsch » (lequel ?) en utilisant d'une façon intensive les moyens audio-visuels ?

On le sait bien, l'étude d'une langue étrangère n'est pas un apprentissage quelconque. Etudier une langue étrangère, c'est acquérir un outil de communication, c'est découvrir un autre mode de pensée, c'est accomplir un acte culturel de première valeur. Parler une langue, c'est faire partie d'une communauté précise, c'est s'identifier à d'autres hommes.

C'est dire que l'institution scolaire ne doit en aucun cas agir à la légère lorsqu'elle décide d'imposer l'étude d'une langue étrangère. Elle doit en peser minutieusement les conséquences sur le plan humain, culturel, politique.

A vous maintenant, chers collègues, d'apporter votre contribution à ce débat de première importance.

Jean-Claude Badoux.

RÉFORME SCOLAIRE

CHANGER L'ÉCOLE

En février 1969, l'assemblée du comité général de la Société pédagogique jurassienne a décidé la création d'une commission officielle chargée d'examiner différents régimes scolaires suisses et étrangers et d'étudier pour le Jura les conditions dans lesquelles sera réalisable l'instauration d'un « cycle d'orientation » ouvert à tous les élèves, et différencié en sections parallèles. Cette commission a livré en janvier 1972 le fruit de son travail sous la forme d'un rapport intitulé « Changer l'Ecole ». Celui-ci a été discuté lors du dernier Congrès de la SPJ, le 7 mars, à Bienne.

Vu l'intérêt de ce remarquable travail de prospection, nous livrons aujourd'hui à nos lecteurs le contenu de l'un des chapitres importants de ce document.

Réd.

LES FONCTIONS DE L'ÉCOLE ACTUELLE

> *« C'est par l'école qu'une société en voie de dégradation garde l'illusion de la bonne santé et tente de se procurer les citoyens du type traditionnel et reconnu qui lui permettront de résister à sa décadence. »*
>
> Jean Onimus,
> *(L'asphyxie et le cri, 1971).*

Toutes les sociétés industrielles, qu'elles soient capitalistes ou communistes, n'ont pu s'empêcher d'établir un système de différenciations sociales basé sur les qualifications professionnelles des salariés. A ces différenciations sociales, provoquées par les inégalités de revenu, correspondent infailliblement des différences de prestige social, des différences plus marquées encore d'audience et de pouvoir politique, des différences d'attraits et d'intérêt dans les occupations professionnelles, des différences dans le choix possible des loisirs, des différences enfin dans la réussite scolaire des enfants. Cette dernière affirmation peut étonner. L'école traite-t-elle différemment les élèves selon qu'ils sont issus d'un milieu socio-culturel élevé ou d'une famille défavorisée ? Certes, la Révolution française a tenté d'éliminer les privilèges de naissance et a organisé un type d'enseignement égal pour tous et gratuit. C'était une première tentative de réaliser la démocratisation de l'enseignement, et l'on suivait ainsi les idées de Diderot qui écrivait : * « Depuis le premier ministre jusqu'au dernier des paysans, il est bon que chacun sache lire, écrire, compter. » Et si ces vues rencontrent l'opposition de la noblesse, c'est « qu'un paysan qui sait lire et écrire est plus malaisé à opprimer qu'un autre ». Mais les privilèges se sont malgré tout perpétués sous des formes plus subtiles que nous allons tenter de montrer.

L'influence du milieu culturel va influer considérablement sur le développement psychique et intellectuel de l'enfant. La présence de la mère et la « qualité de cette présence », l'« exposition » à la langue maternelle, le contenu des conversations entendues ainsi que leur fréquence et leur style, la nature des loisirs et la richesse des ressources culturelles vont, entre autres, créer de nouveaux « privilèges ». De nombreux travaux ont mis en relief l'infériorité moyenne du niveau intellectuel général des enfants issus de milieux sociaux défavorisés. Tarman et Merrill publiaient en 1937 déjà le tableau suivant :

Statut socio-économique des parents	Q.I. moyen des enfants	Sur 643 bien doués Q.I. = + de 140 proviennent de ces milieux	Sur 683 arriérés Q.I. = — de 70, proviennent de ces milieux
Fonctions académiques, professions libérales	116	35 %	0,3 %
Directeurs de grandes entreprises, cadres	112	30 %	0.8 %
Commerçants, artisans et employés	108	18 %	20 %
Ouvriers qualifiés, employés subalternes	104	11 %	15 %
Ouvriers semi-qualifiés	95	6 %	17 %
Manœuvres	94	0,13 %	47 %

La preuve est ainsi faite que les jeunes enfants trouvent dans les milieux favorisés une somme d'expériences sensori-motrices et sociales plus stimulantes par les sorties plus fréquentes, les jeux plus variés, les contacts avec les adultes plus nombreux. Ils sont plongés dans un « bain linguistique » plus riche et davantage structuré. Leurs progrès seront dès lors plus rapides tant en ce qui concerne le vocabulaire que la maîtrise de la syntaxe.

Avant même d'entrer dans leur scolarité obligatoire, les enfants sont donc inégalement préparés à recevoir et à assimiler une « culture scolaire » qui, par ses contenus et son mode d'expression à dominante verbale est bien plus proche de la culture des classes privilégiées que de celle des classes ouvrières.

Suffira-t-il alors de dispenser à tous les élèves un enseignement identique pour qu'enfin soit réalisée l'égalité des chances ? C'est un leurre auquel se sont laissés prendre Diderot, Condorcet, et plus tard Durkheim, mais dont nous ne devons pas être dupes.

Il est grand temps en effet que l'on se rende compte que « l'école qui, en fait, se veut égale, veut traiter tous les enfants également, ne fait qu'accentuer l'inégalité. C'est particulièrement typique dans le cas du langage. Si, au départ, il y a inégalité de ce côté-là, l'école va l'accentuer encore. » *

En 1956, l'Institut supérieur de pédagogie du Hainaut a testé 650 élèves de première année. Il les a soumis en début d'année à un test mental (mosaïque de Gille), et en fin d'année à un test de connaissances. Le tableau ci-dessous indique les **pourcentages par rapport à la moyenne :**

* Diderot « Plan d'une Université russe » (Cité par J. Leif et G. Rustin dans « Pédagogie générale », Delagrave, 1968).

* Laurent Pauli, « Révolution au jardin d'enfants » (L'Illustré No 1, 6 janvier 1972).

	1. Milieu aisé	2. Milieu satisfaisant	3. Milieu pauvre	Différence (1-3)
Test mental en début d'année	+ 20	— 1	— 17	37
En fin d'année : Calcul	+ 28	— 1	— 17	45
Compréhension (lecture)	+ 44	+ 2	— 23	67
Lecture orale	+ 62	+ 7	— 23	85
Orthographe	+ 58	— 5	— 38	96

Ce tableau démontre très bien que ce qui importe n'est pas qu'un enseignement identique soit **dispensé,** mais que le même enseignement soit **reçu.** Si l'on ajoute à cela que les aspirations des familles culturellement privilégiées sont automatiquement plus élevées, et qu'à aptitudes scolaires égales les enfants issus de ces mêmes milieux seront le plus souvent orientés vers les voies les plus difficiles, on comprendra mieux l'expression employée par Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron dans leurs travaux désormais célèbres ** :« L'école favorise les favorisés et défavorise les défavorisés. »

Il faut parler enfin de la sélection. Jean Cardinet dans un travail remarquable s'est exprimé de façon définitive à ce sujet puisqu'après l'étude approfondie de différents systèmes il conclut : « La sélection scolaire semble sans objet. » *** Mais il ne manque pas de démolir au passage le mythe de l'examen écrit en se basant sur une importante étude allemande **** d'après laquelle « on obtiendrait la même validité (que celle de l'examen écrit) en sélectionnant les élèves uniquement d'après leur taille. »

Or quand Cardinet utilise le verbe « sembler » et non le verbe « être », il nous incite à une réflexion plus approfondie sur le rôle que joue l'école dans la conservation de l'ordre établi. Si nous ajoutons à cette réflexion l'absence de toute finalité explicite dans les textes officiels, nous sommes naturellement enclins à supposer l'existence de finalités implicites, inavouables de nos jours. Notre système scolaire ne prend alors de sens que par ses effets, c'est-à-dire par le rôle qu'il joue effectivement dans la société : il est, en fait, l'instrument de sélection d'une élite, destinée à encadrer la masse, grâce à des diplômes conquis à partir d'une chaîne remontant aux premiers résultats scolaires. C'est la fameuse fonction de « reproduction » de l'ordre social établi.

L'école actuelle apparaît donc comme une institution sélective qui, à travers le filtre de l'autorité « institutionnelle », des programmes, des notes, des examens et des classements utilisé par le système d'enseignement, accentue les différences individuelles des enfants qu'elle reçoit (fonction de différenciation), les oriente prématurément dans des voies de formation étanches (fonction de sélection), les conduit vers des débouchés professionnels hiérarchisés selon les certificats obtenus (fonction de certification), leur fait intérioriser une certaine norme sociale, économique, politique, morale, par les contenus et la forme de l'action pédagogique (fonction d'intériorisation), et enfin par l'action conjugée de ces fonctions, elle reproduit les inégalités sociales et culturelles de notre société (fonction de reproduction).

Quant aux fonctions nouvelles dont nous souhaitons doter l'école et que nous tenons à expliciter très clairement, elles consistent à :

— développer toutes les capacités potentielles de l'enfant et, par une éducation globale de toutes ses facultés, lui permettre de devenir une « personne » ;
— mettre les élèves en mesure d'acquérir constamment des savoirs nouveaux en les dotant d'outillages mentaux plutôt que de connaissances appelées à se démoder très rapidement ;
— entretenir le goût d'apprendre, l'appétit du savoir et le désir de se réaliser ;
— former le sens social et développer l'aptitude à la collaboration par la connaissance de soi-même et par l'acceptation des autres tout en les reconnaissant différents ;
— changer le niveau de la communication entre maître et élèves en substituant à l'autorité « institutionnelle », qui maintient l'enseigné dans une situation de dépendance, l'autorité authentique (« charismatique ») lui permettant de recouvrer son énergie psychique ;
— remettre aux élèves, progressivement, la gestion de leur cadre de vie, de leurs apprentissages puis de leur propre formation ;
— donner au groupe-classe l'occasion de créer des « institutions internes » lui permettant de travailler efficacement et d'observer la manière dont elles fonctionnent ;
— faire acquérir aux futurs citoyens la capacité de comprendre les mécanismes institutionnels ;
— faire saisir au futur producteur les conditions dans lesquelles il sera contraint de produire pour pouvoir maintenir viable une société de surabondance dans laquelle subsistent d'injustes inégalités ;
— apprendre au futur consommateur à hiérarchiser les besoins qui l'assaillent et à résister aux pressions de la publicité ;
— permettre à l'enfant de s'exprimer par toutes les techniques de communication afin de les démystifier et d'être en mesure de trier les informations reçues avant de les intégrer à ses connaissances personnelles ;
— créer chez l'enfant un sens critique face à la puissance d'impact des mass-média afin d'en rester maître et de savoir agir sur elles ;
— intervenir très vite dans le processus éducatif, et dès l'âge de deux ans entourer l'enfant au sein de sa famille d'un climat culturel enrichi ; *
— prendre une part active dans les actions d'animation culturelle destinées aux parents ;
— compenser les déficits culturels dus à un milieu social défavorisé ;
— assister les élèves en difficultés par des « études surveillées », des cours de rattrapage et des consultations médico-psychologiques systématiques ;
— accorder aux élèves lents ou en état de conflits psychologiques des « chances » supplémentaires et des échéances échelonnées ;
— élever le niveau d'aspiration des familles et dissiper toute entrave d'ordre matériel à la poursuite des études ;
— développer chez les élèves la capacité de porter une appréciation sur leur propre travail pour aboutir à des pratiques d'auto-évaluation ;
— exercer les enfants à faire un choix dénué de toute « manipulation » pour leur permettre de s'orienter eux-mêmes, régulièrement, et, par ajustements successifs, de se trouver et de savoir « devenir ».

** Bourdieu et Passeron ; « Les Héritiers » (1964) et « La Reproduction » (1970) Les Editions de Minuit.
*** Jean Cardinet ; Dépasser la sélection scolaire » (Greti, 969).
**** L. Tent ; « Die Auslese von Schülern für weiterführende Schulen » (Hogrefe, Göttingen, 1969).

* « Je ne pense pas qu'il faille scolariser les enfants dès 2 ou 3 ans, mais il faut prévoir une action dans le milieu, donc une formation des parents. (...) En Californie ou à Rotterdam, on adjoint à l'école des assistantes sociales qui ont une formation pédagogique et qui vont dans les familles pour apporter ce qui manque : par exemple, présenter des livres, des ouvrages pour les petits, discuter avec les enfants, faire passer une bande ou un disque, montrer des images et le faire si possible quand le père et la mère sont là, pour les intéresser à ce qui se passe. » Laurent Pauli, codirecteur de l'Institut des sciences de l'éducation de Genève ; op. cit.

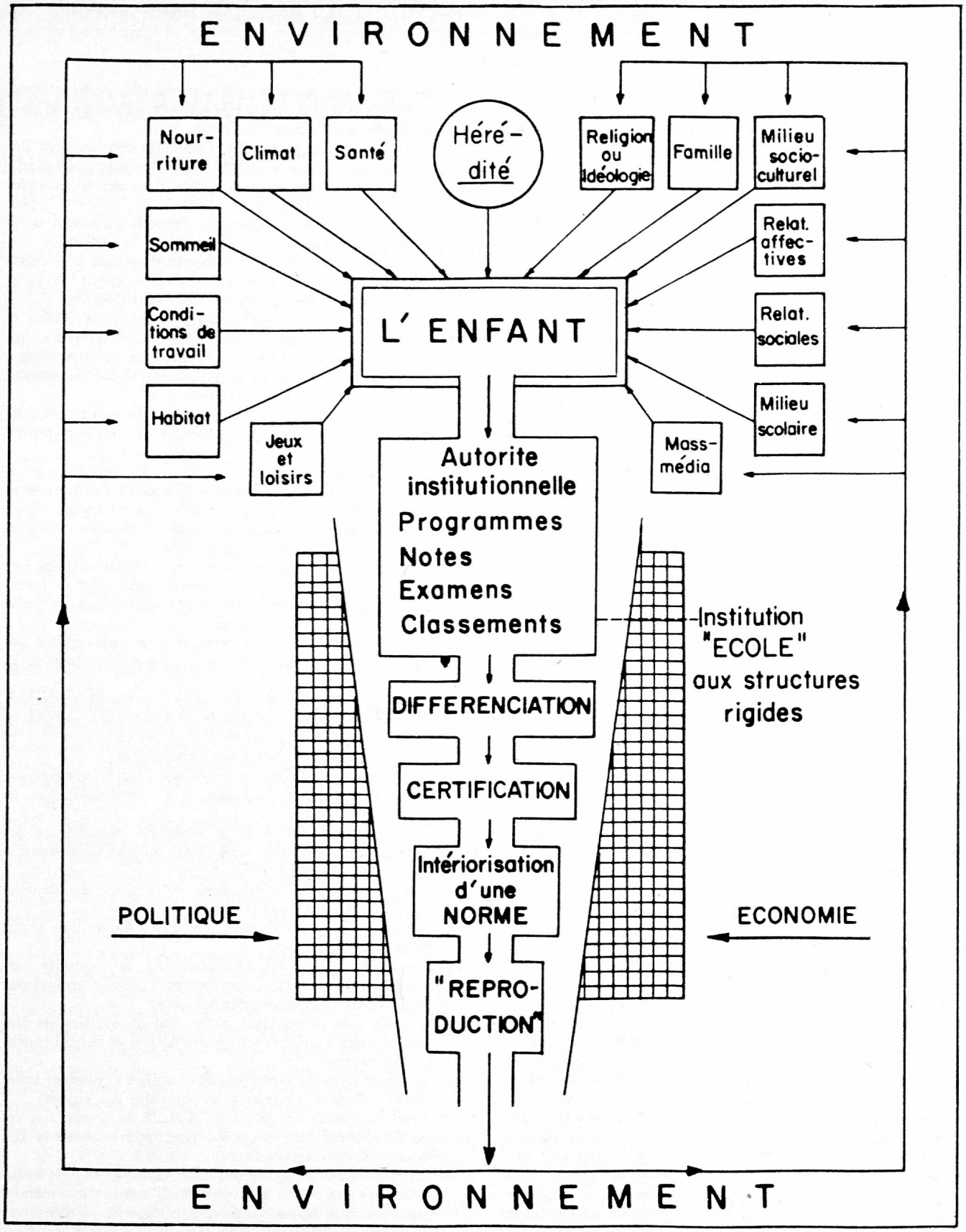

L'Homme, "façonné" par son environnement ; "inséré" dans le moule d'une institution scolaire sélective.

France : la réforme de l'enseignement du français

Dans une lettre adressée en novembre à M. Pierre Emmanuel, président de la Commission de réforme de l'enseignement du français, M. Olivier Guichard, ministre de l'éducation nationale, relance cette réforme. En assurant ainsi la Commission — et plus précisément « chacun de ses membres » — de sa confiance, et en lui demandant d'accélérer ses travaux, le ministre montre que « malgré les aléas » il maintiendra les objectifs qu'il s'était assignés en annonçant en 1968 une réforme profonde du contenu et des méthodes de l'enseignement du français — le contenu, en ouvrant l'enseignement sur le monde extérieure et en insistant sur « l'apprentissage proprement linguistique » ; les méthodes, en mettant l'accent sur la motivation et l'expression personnelle des élèves.

Autre point important : M. Guichard annonce la poursuite des expérimentations menées par l'Institut national de recherche et de documentation pédagogiques et confirme que la circulaire annoncée depuis si longtemps concernant l'enseignement élémentaire tiendra compte des résultats de ces travaux.

Jusqu'ici, l'enseignement de la maternelle semble avoir méconnu l'importance des rapports entre la langue spontanée de l'enfant et la langue élaborée qu'on prétend lui faire aborder par l'étude des textes. Dans les exercices scolaires, le langage même de l'enfant n'apparaît pour ainsi dire jamais. L'élocution et la rédaction qui sont les objectifs à atteindre, sont les produits d'une construction : le langage spontané de l'enfant, le langage de la cour de récréation ou de la rue, apparaît comme indigne d'être pris en considération.

Dans cette perspective, il convenait de chercher tous les moyens de dynamiser l'enseignement du français, ce que s'est proposé de faire le « **Projet Rouchette** » (appelé ainsi d'après l'auteur, l'inspecteur général Rouchette). Les expérimentations découlant de ce projet s'ordonnent autour de trois axes principaux :

— l'exploration de tous les moyens d'instaurer la communication orale et écrite dans la classe ;
— l'élaboration et la mise en œuvre de toutes les techniques pédagogiques propres à exhausser le niveau de langue oral et écrit, à partir du langage spontané ;
— l'importance d'une rénovation de l'enseignement grammatical.

Le bilan des deux premières années d'expérimentation a déjà permis de mettre en lumière la fécondité du projet Rouchette. D'ores et déjà, il est possible d'affirmer le caractère bénéfique de l'accent mis sur l'instauration de la communication et sur le caractère plus global et plus intuitif d'un enseignement rénové de la langue maternelle.

Le Monde, 19.XI.1971, J. J.

Confiez vos séjours à une hôtesse éprouvée.
Classes en plein air. Camps d'été. Classes de ski.
30 maisons, 20 régions, avec ou sans pension.
Toutes informations par :
DFHZ
Centrale pour maisons de vacances
Case postale 41, 4020 Bâle
Tél. (061) 42 66 40

Louez votre maison à des professeurs hollandais/anglais. Possibilité d'échange ou location. **E. B. Hinloopen,** prof. d'anglais, Stetweg 35, Castricum, Pays-Bas.

INSTITUT JAQUES-DALCROZE
subventionné par l'Etat et la Ville de Genève

RYTHMIQUE - SOLFÈGE - PIANO

flûte à bec - rééducation psychomotrice

Cours d'enfants, d'adolescents et d'adultes
Etudes professionnelles :
licence d'enseignement
Certificat élémentaire pour jardinières d'enfants

Centres d'enseignement :
Terrassière 44 - Gradelle - Collonge-Bellerive - Carouge - Onex - Lancy - Trembley - Meyrin - Versoix - Lignon - Grand-Saconnex

Renseignements et programme des cours au secrétariat :

Terrassière 44, Genève, tél. 36 82 50 - 35 62 11

coller vite avec **Konstruvit** KP 1/71

Offre spéciale pour écoles

Flacons géants de 500 g et 1 kg pour l'enseignement des travaux manuels dans les écoles.

Grâce au bec verseur, remplissage facile des tubes, aussi souvent que nécessaire.

En vente dans le commerce spécialisé et chez:
Drogueries Réunies SA
Avenue Sévelin 32
1000 Lausanne 20
Téléphone 021/24 48 41
Centre de bricolage, Zibelegässli 16, 3001 Berne
Téléphone 031/22 06 63

DOCUMENTS

L'enseignement programmé

Sur la base de l'information donnée par M. Bruand * et de l'étude d'un certain nombre d'ouvrages, le groupe « Méthodes » (CREPS) a tenté de peser les avantages et les inconvénients de cette technique ; nous les résumons ici brièvement:

Avantages :

Qu'il soit **linéaire** (Skinner) ou **ramifié** (Crowder), l'enseignement programmé présente les avantages suivants par rapport à la leçon traditionnelle :

1. La matière enseignée est présentée dans le meilleur ordre possible.
2. L'EP favorise l'activité de l'élève.
3. L'EP permet à chaque élève de progresser par petites étapes et selon son rythme propre.
4. Les élèves les plus rapides peuvent donc aller plus loin (dans le sens d'un approfondissement) que leurs camarades, ou profiter du temps gagné pour s'adonner à d'autres activités ; les élèves les plus lents peuvent accomplir tout le programme sans être découragés par la comparaison avec les premiers. Chaque élève peut terminer chacune des tâches entreprises : la lenteur n'est donc plus une cause d'échec pour une tâche donnée (pédagogie du succès).
5. L'EP rend possible la vérification immédiate des réponses, d'où, par une meilleure motivation, le renforcement de l'activité de l'élève.
6. Psychologiquement, l'élève est stimulé par la réussite ; ses erreurs n'entraînent plus ni blâme, ni pénalisation, ni critiques des camarades : d'où diminution, voire suppression de l'appréhension.
7. Les élèves pouvant travailler seuls, le maître est plus disponible ; l'EP lui permet donc d'organiser son enseignement avec plus de souplesse.
8. L'EP confère sa juste place au manuel, qui devient ouvrage de référence ; l'élève peut le consulter lorsqu'il désire approfondir certains points.

Remarque : l'EP ramifié, qui offre le choix entre plusieurs réponses, est plus propre à développer les facultés de raisonnement, et doit être préféré à l'EP linéaire.

Inconvénients :

1. L'effort très soutenu qu'exige l'EP entraîne une plus grande fatigue chez les élèves : il importe donc de limiter le temps pendant lequel on aura recours à cette technique.
2. Silvermann signale l'ennui que peut causer le cours programmé, jugé « monotone et lassant », surtout par certains élèves bien doués. Le maître peut toutefois remédier à cette lassitude dans la mesure où il garde sa fonction de guide, où il « instaure un véritable dialogue entre lui et ses élèves », où, utilisant cette technique **avec assez de liberté,** il permet aux uns de sauter quelques items, introduit pour les autres des tests intermédiaires, établit un lien individuel avec l'élève qui a terminé une séquence, etc.
3. Les différences de rythme peuvent poser des problèmes difficiles si le maître ne dispose pas du matériel didactique nécessaire à l'activité des élèves les plus rapides.
4. L'EP ne permet pas l'apprentissage de l'expression.
5. L'EP ne stimule ni l'imagination ni la créativité.
6. Il convient de se demander si cette technique favorise seulement l'acquisition d'un élément précis, isolé, ou si elle permet la compréhension réelle de la notion ; il peut y avoir en effet acquisition d'un simple contenu, non d'une structure, ce qui exclurait tout transfert, toute généralisation à d'autres contenus.
7. Un recours trop systématique à l'EP « conditionnerait » les élèves, ne leur permettrait pas l'apprentissage de la recherche dans la collaboration.

En organisant l'enseignement, comme le voudrait Skinner, de manière à isoler tous les apprentissages, on courrait le risque de ne pas former des personnes, mais d'excellentes mécaniques. L'enfant n'est plus un **sujet** qui pense, qui réagit spontanément, qui fait preuve d'initiative personnelle, qui apporte à la classe ce qu'il a lu, vu ou entendu hors de l'école, mais un **objet** que l'on façonne.

8. Vu le long temps nécessaire à l'élaboration d'un cours programmé, la matière du cours risque d'être dépassée lorsque celui-ci sera mis à la disposition des maîtres.

Conclusions :

1. Il n'y a aucune incompatibilité entre les diverses démarches pédagogiques et les diverses formes d'activité de la classe définies dans notre premier rapport et l'enseignement programmé, **à condition que celui-ci ne soit pas considéré comme une méthode générale mais comme une technique d'emploi limité.**
2. L'EP est utile quand une simple transmission de connaissances est nécessaire ; il a toute sa valeur pour l'apprentissage de procédés : **il conviendra donc d'étudier, pour chaque discipline, quelles sont les acquisitions que cette technique pourrait favoriser, et à quel moment il serait opportun d'y recourir.**
3. L'EP devrait permettre de gagner du temps pour d'autres activités ; il contribuerait ainsi à l'assouplissement des méthodes et à la diversification des modes de travail de la classe, ce qui va dans le sens des idées exprimées dans notre premier rapport.
4. En individualisant l'acquisition des connaissances, l'EP est particulièrement précieux pour le rattrapage, les leçons d'appui, les compléments de cours pour les élèves les plus rapides ou les plus doués, etc.

Remarques :

a) Il serait regrettable que d'excellents pédagogues consacrent un nombre d'heures considérable à des essais de programmation en vase clos, et investissent des forces précieuses dans un travail qui pourrait être assumé par des spécialistes de la mise en programmes.

Il est en revanche souhaitable qu'une collaboration beaucoup plus large et plus ouverte s'instaure dès maintenant entre ces spécialistes et les enseignants ; ceux-ci peuvent en effet tirer grand profit d'une telle technique : elle est propre à développer, face au problème de l'acquisition des connaissances, **une attitude plus scientifique** (fixation des objectifs en comportements mesurables, étude de la population visée, structuration de la matière à enseigner, mise en forme du cours, validation des résultats).

b) L'introduction des « machines à enseigner », couplées ou non à un ordinateur, ne doit pas être considérée comme un problème en soi : que l'on utilise un manuel programmé existant sur le marché, un cours programmé conçu spécialement ou une « machine à enseigner », le processus est exactement le même. Si la machine simple, qui présente uniquement le cours, est sans grand intérêt, les machines qui « répondent »

* Président de la Commission vaudoise de l'enseignement programmé.

et contrôlent les réactions de l'élève sont plus intéressantes mais aussi beaucoup plus coûteuses. Quant à l'ordinateur, il présente l'avantage de conserver dans sa mémoire la trace du cheminement de l'élève, ce qui permet d'adapter progressivement le programme.

Extraits d'un document CREPS.

BIBLIOGRAPHIE

GRETI « Techniques d'instruction », Nos 2/69, 1/71, 2/71.

J. Gugliemi L'enseignement programmé (PUF).

De Montmolin L'enseignement programmé (Que sais-je?)

R.E. Silvermann Comment utiliser l'enseignement programmé dans une classe (Union mondiale ORT, 1968).

B.F. Skinner La révolution scientifique dans l'enseignement (Dessart, 1968).

H. Dieuzeide Les techniques audio-visuelles dans l'enseignement (PUF, 1965).

B. Planque Audio-visuel et enseignement (Casterman, 1971).

Rapport 1969 du Centre des moyens audio-visuels du DIP à Genève.

Article de M. Hans-Peter Frei : « Un voyage d'étude aux Etats-Unis » (GRETI, « Techniques d'instruction », No 2/71).

Esquisse d'un bâtiment scolaire pour l'école de demain

Comment concevoir un bâtiment scolaire :

1. Qui permette divers modes de travail de la classe, donc la plus grande **souplesse** possible dans les méthodes ?

2. Qui favorise les contacts entre les maîtres et le travail d'équipe des enseignants, donc la plus grande **perméabilité** possible ?

3. Qui favorise cette **ouverture sur la vie** (vie de la nature, activités humaines, actualités, etc.), qui est l'un des objectifs importants de la réforme ?

4. Qui permette les options libres et les activités de loisir ?

5. Qui permette une utilisation des techniques audio-visuelles selon les principes énoncés dans la troisième partie du présent rapport ?

Le groupe « Méthodes » a pris l'exemple d'une école comptant 12 à 15 classes.

Les salles de classe ordinaires ne seraient pas alignées le long de corridors qui rendent difficile la communication (au sens le plus large du terme) mais **groupées autour d'un bâtiment central** (structure en étoile).

Elles se trouveraient au rez-de-chaussée et s'ouvriraient sur l'extérieur comme sur l'intérieur.

Elles ne seraient pas entièrement vitrées, l'excès de lumière fatiguant les élèves et les trop larges baies ne favorisent pas l'intimité de la classe.

Des portes de communication permettraient au maître de passer chez le voisin, de telle sorte que les échanges et la collaboration **soient étroitement liés au travail** et ne se limitent pas à des discussions en salle des maîtres. D'ailleurs l'introduction de cours à niveau et à option exigera la plus grande perméabilité possible.

La salle de classe sera tout à la fois auditoire, laboratoire, club et local d'exposition. Les élèves devront pouvoir passer très rapidement d'une forme d'activité où ils écouteront le maître à une autre forme d'activité où ils regarderont des diapositives, un film, une émission de TV, etc. ;

à une autre forme d'activité où ils feront individuellement un exercice programmé ;

à une autre forme d'activité où ils travailleront par équipes sur des documents (maître-conseiller) ;

à une autre forme d'activité où ils discuteront d'un problème (maître-animateur), etc.

Selon la forme d'activité, l'espace devra être aussi vaste que possible, ou, au contraire, divisé en deux ou trois espaces plus restreints à l'aide de parois mobiles sur roulettes (l'insonorisation étant suffisamment assurée par le sol et le plafond).

Les tables d'élèves, monoplaces, seront aisément déplaçables mais pourront être immobilisées.

Les meubles de rangement, nombreux et divers, seront mobiles eux aussi, comme l'un au moins des tableaux noirs.

Il y aura des panneaux d'affichage en nombre suffisant, des plateaux et des chevalets pour les expositions.

Contigus à la salle de classe, un ou deux **petits locaux,** isolés phoniquement, où les élèves pourront aller, individuellement ou en équipe, faire un enregistrement, répéter une scène de théâtre, etc.

La plupart des leçons seront données dans la salle de classe : celle-ci aura donc son lot de cartes d'histoire et de géographie ; l'on pourra y projeter, à l'aide d'appareils rapidement utilisables, donc **sur place,** dias, films 8 mm., etc. Seront en outre à disposition rétroprojecteur, pick-up et magnétophone, peut-être un poste de télédiffusion et un récepteur de TV, éventuellement un magnétoscope.

Les salles spéciales seront aussi peu nombreuses que possible :

Une salle de sciences, à la fois auditoire et laboratoire, dotée d'un matériel mobile pouvant être transporté aisément dans les salles de classes ordinaires, de façon que le maître puisse se libérer, au besoin, des servitudes de l'horaire.

Un laboratoire de langues.

Un atelier de travaux manuels.

Si nécessaire, salles de dessin, de musique et de couture.

Ces salles spéciales seraient situées dans le bâtiment central qui, lui, comprendrait plusieurs étages. L'on y trouverait aussi, outre les locaux administratifs et médicaux nécessaires :

à côté de la salle des maîtres habituelle, un centre de documentation - bibliothèque - salle de travail pour les enseignants ;

une bibliothèque - salle de travail et de documentation pour les élèves si nécessaire, un réfectoire et une salle d'étude ;

un centre de loisirs offrant diverses possibilités au choix des élèves : coin pour la musique, coin pour le bricolage, coin pour les expériences scientifiques, coin pour le repos et la lecture, etc.

Séparée du bâtiment principal, une salle de gymnastique ; des terrains de sports.

Pour les récréations, pas de vaste préau goudronné, mais plusieurs espaces de verdure, où les élèves pourraient jouer en groupes.

Remarque

Le groupe « Méthodes » n'a aucune compétence en matière d'architecture ; il n'a pas reçu mission de s'occuper d'un tel problème. Pourtant celui-ci lui paraît important et il se permet de poser la question suivante : dans quelle mesure les architectes qui élaborent ou élaboreront des projets pour les bâtiments scolaires de demain tiendront-ils compte des méthodes dont la conception et l'équipement de ces bâtiments devraient favoriser l'application ?

N'est-il pas souhaitable que des contacts soient établis le plus rapidement possible entre eux et ceux qui essayent de prévoir ce que seront ces méthodes ? Il serait fort regrettable qu'un manque de coordination et de collaboration risque de compromettre le renouvellement que nous souhaitons.

Extraits d'un document CREPS.

VACANCES DES JEUNES 1971

Toutes les activités déployées en 1971 par « Vacances des Jeunes » s'inscrivent dans un mouvement de progression constante.

Les camps

6 séjours, en juillet-août 1971.

Arzier : deux sessions mixtes, pour campeurs et campeuses de 12-13 ans pour les garçons et 12 à 14-15 ans pour les filles. La forme adoptée pour ces camps est celle des camps fixes-rayonnants ; logement des filles dans la maison, alors que les garçons disposaient de 3 tentes-dortoirs.

Les environs d'Arzier se prêtent au déploiement, à partir du camp de base, de camps volants sous petites tentes de 3 places. Un des camps volants permit, par exemple, une étude de la région de Bois-d'Amont, en France voisine. Des enquêtes furent réalisées, favorisant les contacts avec les habitants. Ces activités par petits groupes habituent à la collaboration : préparation du camp volant, implantation, achat des vivres, etc.

La première session d'Arzier fut dirigée par Mme C. Michelle, secrétaire des CEMEA vaudois (Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active), la seconde par M. et Mme Gaude, directeur de la délégation CEMEA de Nancy.

Le Lieu. M. et Mme Larnac dirigèrent la première session du Lieu, alors que M. et Mme Le Meur étaient responsables de la seconde session. Les garçons de 14-15 ans bénéficièrent d'un été particulièrement ensoleillé et rayonnèrent dans la région : tour du lac de Joux en canoës en 2-3 étapes avec campement sur la rive. Les Grottes-aux-Fées, près de Vallorbe offrirent une initiation à la spéléologie, le lac de Joux incita les campeurs à bâtir un radeau naviguant à la voile ; il y eut des camps volants à Romainmôtier et dans la région de la Dent de Vaulion, ainsi que sur les hauteurs de Vallorbe.

Camps itinérants. Pour les jeunes gens et jeunes filles de 15-16 ans, il y eut deux camps itinérants en France : groupes de 23-24 participants encadrés de 4 adultes. En juillet, ce fut la Haute-Provence, en août les Cévennes : voyage en train jusqu'à Orange, puis déplacements en car. Les tentes et la cuisine furent implantées dans des « campings » pourvus de toutes les installations sanitaires. Nous devons la réussite de ces camps à la compétence de leurs directeurs : M. et Mme R. Bünzli pour le camp de Provence, M. et Mme Curtet pour celui des Cévennes.

Ajoutons que tous nos directeurs de camps acquirent leur expérience en appliquant les principes des CEMEA. Nos jeunes bénéficient de leur effort constant de perfectionnement.

Remarquons encore que l'éventail de nos camps fixes-rayonnants et itinérants présente une gradation adaptée à l'âge des jeunes.

Nos installations.

Sur le plan de l'amélioration de nos installations, il y eut aussi progression : achèvement des travaux d'Arzier. La maison et ses abords offrent un cadre plaisant de vacances. Au Lieu, 1971 vit l'installation d'une cuisine moderne au gaz de propane, ainsi que la mise en place d'une pompe automatique, afin d'avoir l'eau sous pression dans l'immeuble. (Nous disposons de deux citernes de 50 000 litres chacune et d'une autre de 30 000 litres.)

Etape prévue pour 1972 : Installation de douches, WC et lavabos permettant d'organiser la mixité dans les camps du Lieu, comme c'est le cas à Arzier.

Nous devons penser au renouvellement de notre tente-réfectoire, qui fonctionna durant treize saisons. De plus, il faut remplacer une tente-dortoir, ainsi que plusieurs canoës pneumatiques.

Nous allons donc au devant de fortes dépenses.

L'étape de construction du Lieu pourra être financée grâce à un don exceptionnel de la Loterie romande, que nous remercions à nouveau vivement. Nous en reparlerons dans notre rapport de 1972.

Nous avons toujours pour principe de chercher à mettre nos camps à la disposition de tous les jeunes, notre association s'efforçant de combler la différence entre le prix demandé aux campeurs et le prix coûtant. C'est pourquoi nous remercions les autorités cantonales et communales, les enseignants, les amis qui nous encouragent dans cet effort. Que chacun sache que la réussite de nos camps dépend de la générosité de tous. La jeunesse de chez nous a besoin d'un appui efficace.

Effort éducatif et social

Les problèmes techniques et financiers ne sauraient nous faire oublier que, pour réussir pleinement des séjours destinés aux jeunes, il sied d'attacher la plus grande importance à l'action éducative et sociale. Nous pensons que cet effort constant est la raison principale du développement de « Vacances des Jeunes ». Nous n'engageons comme moniteurs et monitrices que des personnes de 19 ans au moins, et nos directeurs savent que des camps de pré-adolescents et d'adolescents demandent une préparation minutieuse, de laquelle toute démagogie doit être bannie. Faire vivre des jeunes dans un climat de liberté exige des cadres vraiment compétents. L'essor réel, et non factice des jeunes en dépend.

Aidez-nous, chers collègues, à offrir de réelles vacances, dans la joie de vivre et la camaraderie, en apprenant aux jeunes un bon emploi de leur temps libre et de leurs loisirs. L'essor de « Vacances des Jeunes », dont les responsables sont des enseignants, se réalisera pleinement grâce à la générosité de tous les membres de la SPV. Merci de bien vouloir répondre à notre appel en remplissant le bulletin de versement encarté dans ce numéro de l'« Educateur ».

M. Barbey, président de VdJ.

MOYENS AUDIO-VISUELS

CHRONIQUE DE LA GAVES

Que sont les MAV ?

Suite de l'article paru dans l'« Educateur », No 9 du 10 mars 1972.

CLASSEMENT DES MAV

Auditifs

radio
magnétophone
électrophone
laboratoire de langue
(instrument de musique)

Visuels

a) *matériel projeté*
photographie (épiscope)
diapositive (diascope)
transparent (rétroprojecteur)
film court muet
b) *matériel non projeté*
livre, tableau noir, flanellographe
tableau magnétique,
maquettes, modèles, etc.

Audio-visuels

montages dias - bande magnétique (diaporamas)
films sonores 16 mm et 35 mm
télévision
magnétoscope
radio-vision
théâtre.

Ce mode de classement n'est pas le seul. Nous extrayons le tableau ci-dessous de l'excellent ouvrage de *R. P. Rigg : « L'Audiovisuel au Service de la Formation »* (EME). Les diférents moyens sont classés selon leur degré de technicité, par analogie avec l'outil ordinaire.

Dans le premier groupe, c'est à l'utilisateur qu'il incombe de fournir l'énergie nécessaire à la fonction pédagogique ; sa participation active et sa surveillance sont également indispensables. Les MAV du second groupe fournissent eux-mêmes l'essentiel de l'énergie. Le maître doit réunir les conditions d'utilisation de la machine, la diriger et en surveiller le fonctionnement. Dans le troisième groupe, le maître (le formateur) n'intervient que très peu durant leur fonctionnement ; cependant, comme pour l'utilisation des autres types d'aide, il est responsable de la préparation et doit veiller à ce que ses effets soient positifs.

1. Outils simples

Tableau à craie
Tableau magnétique
Flanellographe
Tableau de papier
Flip-charts
Panneau d'affichage
Rétroprojecteur
Episcope
Diascope
Projecteur film court
Projecteur film muet

2. Outils semi-automatiques

Magnétophone
Projecteur film sonore
Télévision intérieure
Magnétoscope

3. Outils automatiques

Machines à enseigner
(enseignement programmé)

DOCTRINE DES MOYENS AUDIO-VISUELS

par M. Georges Panchaud

1. La manipulation des appareils est une difficulté mineure qui peut être surmontée en quelques heures d'apprentissage.

2. La difficulté essentielle réside dans la relation à établir entre les moyens nouveaux et le contenu de l'enseignement. L'emploi des appareils conditionne une didactique différente. Le maître doit repenser son enseignement, établir un programme plus longtemps à l'avance qu'avec les moyens habituels, revoir toutes ses sources. Comme le manuel n'est pas là pour le guider à chaque étape, il ne peut pas plus improviser qu'un producteur de cinéma ou de télévision. Il ne surmontera les obstacles qu'en faisant appel à des méthodes plus actives. Le matériel dont il dispose l'invite du reste à le faire, toute prise de vue, tout schéma à utiliser au rétroprojecteur nécessitant des travaux préparatoires pratiques. Cette reconversion de l'enseignement ne se fait pas en un jour ; elle est d'autant plus ardue que le maître a derrière lui de longues années de pratique.

3. Le rôle du maître, loin de s'effacer derrière la technique, est plus important que jamais et le dialogue avec la classe s'établit tout naturellement puisqu'il est lié à l'activité pratique des élèves.

Quant au manuel scolaire, il n'est en rien diminué par l'emploi des moyens audio-visuels. Sa fonction change, car il fournit davantage une source de référence qu'une connaissance à apprendre mécaniquement.

4. A première vue, les maîtres de sciences sont plus volontiers disposés et mieux préparés à utiliser les moyens audio-visuels, qui semblent convenir plus directement à leurs disciplines.

Pourtant de nombreuses possibilités existent dans l'enseignement des autres branches, notamment dans l'étude des langues vivantes (laboratoire), en histoire, en géographie. Il s'agit de les découvrir, c'est pourquoi des équipes de maîtres ont été constituées pour les inventorier et préparer des démonstrations.

L'étude des applications pratiques des techniques audio-visuelles conduit ainsi à adopter une autre optique pédagogique et à accepter un renversement de la perspective dans laquelle on se place habituellement. Cet enseignement a ses lois propres et l'éducateur doit en prendre conscience s'il veut l'utiliser efficacement. Il en est de même de l'auteur d'une émission de télévision scolaire et de son réalisateur, qui ne peuvent s'écarter des règles pédagogiques s'ils veulent atteindre le public de l'école.

En conclusion, nous pensons que les techniques nouvelles ne doivent pas remplacer complètement l'enseignement traditionnel. Mais les moyens de communication de masse sont une réalité dont il est vain de ne voir que les mauvais côtés. Ils peuvent rendre à l'éducateur non seulement de grands services dans son enseignement, mais encore l'aider à s'engager dans des voies nouvelles et plus efficaces. En définitive,

leur utilisation contribue à rapprocher l'école de la vie d'aujourd'hui.

Tiré de La Télévision scolaire en Suisse.

Conférences et communications du colloque organisé du 9 au 11 novembre 1967, à Ruschlikon par l'Institut de recherches des communications de masse de l'Université de Lausanne et l'Institut Gottlieb Duttweiler.

F. Guignard.

RUBRIQUE « CONTACT » — RAPPEL

Sous ce titre et dans le cadre de la chronique audio-visuelle, la GAVES se propose d'ouvrir une rubrique nouvelle.

En effet, nous pensons qu'il y a, en Romandie, un certain nombre de collègues aux prises avec des difficultés techniques dans le domaine des moyens audio-visuels.

Pour les aider dans la mesure de nos possibilités (nous ne sommes ni omniscients ni omnipotents !), nous ouvrons (en accord avec la rédaction !), les colonnes de l'« Educateur » aux réponses que nous pourrons donner aux questions que vous voudrez nous faire parvenir.

Il se peut toutefois que vos réponses ne paraissent pas immédiatement après votre envoi. Ne pensez pas que l'on vous a oublié ou négligé : la rédaction de la réponse et les délais rédactionnels en seront la cause !

Vous pouvez donc sans autre envoyer vos questions à :

Rédaction de l'« Educateur »
Rubrique « Contact !»
Jean-Claude BADOUX,
1093 La Conversion
qui nous les transmettra.

A bientôt donc !

GAVES

PRATIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

LA PAGE DES MAÎTRESSES ENFANTINES

Mathématique à l'école enfantine

Le comité de l'Association des maîtresses enfantines m'a demandé d'écrire cet article « parce qu'il y a encore des collègues qui ne sont pas conscients de l'importance du travail fait en classe enfantine ». J'avoue avoir été extrêmement surprise d'apprendre cela et voudrais montrer pourquoi en analysant quelques jeux choisis dans la longue liste des exercices « mathématiques » qui sont proposés aux enfants d'une classe enfantine.

Pierrette a choisi une sorte de loto. Elle dispose d'une douzaine de cartes, sur chacune desquelles est imprimée une image. De plus, elle a devant elle un grand carton où se trouvent les mêmes images et des cases blanches. Elle doit placer les petites cartes dans ces cases de manière à juxtaposer les images identiques. L'exercice consiste donc à comparer des images et à reconnaître celles qui sont identiques. Il existe de nombreuses variantes de ce jeu, d'autant plus difficiles que les images à comparer sont plus semblables. Essayons de voir quelles sont les démarches de la pensée de Pierrette. Elle doit observer, reconnaître des ressemblances et des dissemblances. Cela l'oblige, par exemple, à trouver des points de repère dans les images (il faut repérer l'arbre qui est devant l'église et celui qui est devant la ferme, car ils changent de forme d'une image à l'autre ; sur une carte le petit nuage est en haut à gauche, sur une autre il est à droite et un peu plus bas). Elle doit comparer des formes, des couleurs, des distances... Si elle a l'esprit éveillé, elle sera conduite à faire de petits raisonnements. Par exemple, en cherchant la carte qui doit venir à telle place, elle en éliminera plusieurs car tel détail ne correspond pas. Ou : ayant trouvé une carte qui semble la bonne, elle procédera à des vérifications supplémentaires. Peut-être même que, habituée à cette sorte de jeu, elle a déjà élaboré une sorte de « stratégie » : elle ne cherche pas au hasard, mais elle passe en revue systématiquement toutes les images du carton, ou bien elle s'occupe d'abord de toutes les images où figure tel indice.

Tout cela n'est peut-être pas conscient dans l'esprit de Pierrette, ou ne le devient qu'avec la répétition de l'exercice. Il y a d'ailleurs d'autres enfants qui réussissent ce jeu de façon beaucoup plus empirique *. Ce n'est que le début d'un apprentissage, bien entendu ; mais le début d'un apprentissage important : observer, comparer, trouver un système de repérage, éliminer en fonction d'un critère, vérifier, élaborer un plan de recherche. Ce sont là des démarches fondamentales et l'on sait bien (voir par exemple la partie XIV du cours de recyclage du corps enseignant vaudois) que l'apprentissage et la prise de conscience de telles démarches est en passe de devenir l'un des objectifs principaux de l'enseignement mathématique. Voyant cela, je pense que l'école enfantine est dans le vrai lorsqu'elle propose des exercices de la sorte que j'ai décrite, et je me demande surtout pourquoi on ne fait pas de même dans les années qui suivent, au degré inférieur et plus loin.

De nombreux autres exercices conduisent aux mêmes activités intellectuelles. Jeanne fait un puzzle. Michel place des cylindres de différentes grandeurs dans des cavités où elles doivent s'adapter exactement. Mais je voudrais faire ressortir ici un autre aspect de ces jeux : la vérification qui résulte de la confrontation avec la réalité matérielle. Nous avons là les premiers exercices scolaires qui mettent en jeu une partie de processus essentiels de toute activité scientifique : hypothèse puis vérification par les faits. L'enfant est contraint de passer par ces étapes dès que la maîtresse l'empêche de faire des essais par simple tâtonnement ; c'est le cas lorsque la réserve des cylindres se trouve à une certaine distance, ou encore dans un sac, de sorte que l'élève cherche à tâtons. Il faut bien avouer que les problèmes d'arithmétique traditionnels manquent totalement de la sanction de la réalité et l'on peut rêver, pour les élèves plus âgés, d'exercices prenant place dans un « laboratoire de mathématique ». Là de nouveau, l'école enfantine, par ses méthodes, fait figure de précurseur.

Jean fait un exercice de « précalcul » : il a devant lui une maquette représentant une route et une parc à voitures. La consigne donnée par la maîtresse est de mettre « plus de voitures dans le parc que sur la route ». Outre le fait que Jean apprend à comparer des cardinaux, ainsi que le sens de la

* Notons en passant combien ces exercices sont « individualisés » : non seulement, il en existe de difficultés différentes, ce qui permet de les adapter à l'enfant, mais, de plus, selon son degré d'intelligence, l'enfant en profite plus ou moins.

locution « plus que », je voudrais mettre en évidence la marge de liberté dont il dispose pour réaliser ce qu'on lui demande. Il est bien connu que les exercices de l'arithmétique traditionnelle ont généralement une seule solution, qu'il faut obtenir d'une manière bien déterminée. Ce fait me semble générateur de blocages de toutes sortes, certains élèves osant de moins en moins entreprendre une recherche de peur de ne pas trouver « la bonne » méthode pour obtenir « la bonne » réponse. Ici, Jean peut répondre d'une manière et, s'il en a envie, il peut disposer les voitures encore de bien d'autres manières. Dans les objectifs de l'enseignement mathématique élaborés récemment par une commission du CREPS figure en bonne place celui-ci : « Ne pas éteindre la curiosité de l'enfant, ni son esprit d'initiative, d'invention, ni son imagination », et encore cet autre : « Donner envie de « faire par soi-même ». La multiplication de questions à plusieurs réponses possibles est partiellement susceptible d'atteindre ces objectifs. Les maîtresses qui enseignent avec les réglettes Cuisenaire posent souvent de telles questions. En est-il de même plus loin dans la scolarité ? Sur ce point encore, je crois que l'exemple de l'école enfantine peut être suivi avec profit.

Je ne sais si ces arguments auront levé une partie de vos réticences (à supposer que vous en ayez eu). Nous n'avons observé que trois ou quatre exercices parmi beaucoup d'autres, avec lesquels nous sommes arrivés à des conclusions toujours semblables : l'école enfantine dispose de solutions ingénieuses qui l'ont mise déjà depuis longtemps dans la ligne d'une « modernisation » qui devrait, à mon avis, conduire le reste de l'enseignement à lui emprunter une partie de ses méthodes. Pour le montrer je n'ai pris que des arguments internes à l'enseignement mathématique, en me fondant sur les objectifs qu'on peut souhaiter donner à cet enseignement.

A part cela, il y aurait, en faveur de l'existence et des méthodes de l'école enfantine, de nombreux arguments d'ordre psychologique : valeur d'un enseignement individualisé, avantages d'un long travail avec du matériel concret, etc. Enfin, je voudrais mentionner aussi les arguments en faveur d'une école enfantine nécessaire pour compenser certains handicaps socioculturels, capable d'égaliser les chances des enfants pour la suite de leur scolarité. Le professeur Laurent Pauli les a présenté dans l'« Educateur » mieux que je ne puis le faire.

Th. Bernet.

LA PAGE DU GREM

Où en est le groupe romand d'école moderne neuchâtelois ?

Si l'année 1971 n'a pas connu, sur le plan neuchâtelois, le dynamisme et l'esprit d'entreprise qui s'étaient instaurés jusqu'ici, seuls l'évolution et les changements de situation de nos camarades en sont la cause. En effet, plusieurs d'entre nous se sont dirigés vers des tâches nouvelles qui les ont sollicités dès le début de leurs activités. Ainsi, la collaboration, les échanges et le travail coopératif n'ont plus pu être aussi soutenus.

Les esprits chagrins et les pessimistes pouvaient penser que tout était « mort » ou sans lendemain. Heureusement, il n'en est rien et un renouveau, une nouvelle dynamique, va prendre son essor en dépit de toutes les contingences qui semblaient centrecarrer les élans de chacun.

De manière sous-jacente et sans éclat, notre activité n'en a pas été pour autant sans donner de réjouissants résultats. Nous en voudrions pour preuve les prolongements et les incidences que notre congrès de Lausanne a suscités ; plusieurs enseignants ont été sensibilisés et fortement intéressés par les solutions que l'Ecole moderne, pédagogie Freinet, proposaient en réponses aux problèmes que chaque maître doit empoigner aujourd'hui.

Le malaise général qui entache l'Ecole actuelle est le souci quotidien de chaque pédagogue ; ainsi, il était naturel que plusieurs de nos collègues approfondissent et mûrissent les résolutions prises lors de notre congrès, tant il est vrai qu'une véritable prise de conscience ne peut se faire dans l'immédiat et spontanément.

Aujourd'hui, sur le plan neuchâtelois, nous pouvons espérer une reprise d'activités placée sous l'égide de la collaboration, de la réflexion et du travail coopératif. En effet, que ce soit au niveau du cours de formation de l'enseignement spécialisé réunissant des enseignants du Jura et de Neuchâtel, que ce soit au niveau de l'orientation scolaire et professionnelle du Locle, dont nous parlerons plus loin, ou que ce soit sur le plan d'un groupe d'enseignants préoccupé par les problèmes de l'école d'aujourd'hui, l'actualité de la pédagogie Freinet à Neuchâtel ne saurait être placée sur un plan secondaire.

Nous pouvons donc prévoir, sans optimisme outrancier, que le travail véritable, fondé sur la compréhension mutuelle, le respect de chaque individualité et la franchise, pourra reprendre maintenant dans une perspective d'autant plus dynamique qu'elle correspond à des besoins fondamentaux. Et avant d'aborder plus en détails les premières réalisations, modestes bien sûr, mais assurant un avenir actif et productif, nous sommes amenés à conclure que l'année 1971 a été pour tous l'occasion de faire preuve de réflexion et de maturation pédagogiques nous préparant efficacement à notre engagement dans la grande « aventure » scolaire qui est née des réformes à l'échelle romande.

Le Groupe romand d'école moderne devant s'affirmer en pionnier dans le cadre de l'Ecole romande, il était naturel que des enseignants neuchâtelois se joignent à l'effort commun. C'est aujourd'hui chose faite puisque des résolutions et des prises de position, parallèles à un travail constructif, seront prises en accord avec tous les camarades de l'Ecole moderne, pédagogie Freinet.

Afin d'étayer les propos que nous avons tenus, jusqu'ici, dans un esprit de synthèse générale, il nous paraît indispensable de parler de l'expérience assurée par M. Francisco Delgado, chef de l'orientation scolaire et professionnelle du Locle. Celui-ci a eu l'amabilité de nous faire connaître les premiers résultats de son entreprise faite dans le cadre de l'appui et du soutien pédagogiques qu'il a mis en œuvre dans l'intérêt des élèves quittant la scolarité obligatoire au degré secondaire. L'expérience que M. F. Delgado est en train de promouvoir, avec la collaboration de quelques-uns de ses collègues, s'appuie essentiellement sur les principes et les techniques de la pédagogie Freinet. Qu'il trouve ici, ainsi que ses collaborateurs, l'assurance de notre profonde admiration pour le magnifique travail qu'il a entrepris ; nous le remercions de nous avoir communiqué l'ensemble des considérations dont il nous fait part ci-dessous.

SOUTIEN PSYCHOPÉDAGOGIQUE AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ ORGANISÉ A L'OFFICE D'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE DU LOCLE

But de l'expérience :

a) La démocratisation des études n'est pas possible sans que l'école et les différents services para-scolaires arrivent à combler ce que la famille ne peut plus apporter aux enfants, soit par manque de connaissances, soit par obligation des deux conjoints de travailler.

b) Au lieu de nous limiter à faire des examens psychologiques aux élèves en difficulté signalés par les maîtres et à conseiller un changement de section, comme c'était le cas précédemment, nous avons préféré, dans la mesure du possible, aider l'élève à résoudre ses problèmes, par des mesures de soutien psychopédagogique.

Moyens employés :

a) Nous avons constitué une « équipe pédagogique » formée par les psychologues et la pédagogue de l'Office d'orientation du Locle et 3 maîtres de l'école secondaire.

b) L'Office d'orientation du Locle réserve une journée par semaine pour les examens psychologiques des élèves en difficulté. Ces examens sont presque toujours totalement individualisés.

c) Réunions régulières des membres de l'équipe pédagogique pour contrôler l'évolution de l'élève.

d) Nous utilisons un matériel pédagogique et des méthodes différents de ceux employés à l'école, afin de stimuler l'activité des élèves, dont notamment certaines techniques Freinet telles que l'imprimerie, les bandes enseignantes et des cahiers autocorrectifs. Nous avons même réalisé des bandes enseignantes pour l'enseignement de l'allemand.

e) Nous publions un journal 5 à 6 fois pas année, avec des articles, des poèmes et des dessins des élèves. Le journal est entièrement composé par les élèves qui bénéficient d'un soutien psychopédagogique. Nous avons commencé un échange de journaux scolaires avec des classes du canton de Neuchâtel utilisant certaines techniques Freinet.

Population scolaire soutenue :

Pour le moment, il s'agit d'élèves de l'école secondaire (sections moderne, scientifique et classique). Nous pensons élargir notre action et en faire bénéficier les élèves de section préprofessionnelle, à partir de l'automne 1972.

Actuellement 38 élèves reçoivent un soutien psychopédagogique à l'Office d'orientation du Locle.

Résultats :

Sur les 26 élèves ayant bénéficié d'un soutien pendant l'année 1970-1971, 23 ont été promus, malgré les mauvais résultats scolaires qu'ils avaient, au moment de l'examen psychologique.

Nous renonçons à publier dans cet article les premiers résultats obtenus par le groupe s'intéresant aux techniques Freinet, rattaché au cours de formation des maîtres de l'enseignement spécialisé : en effet, étant donné l'avancement de ses travaux, il serait prématuré d'en faire mention ici. Des résultats plus exhaustifs seront communiqués dans un prochain article comme le seront les travaux du groupe d'enseignants neuchâtelois mentionné plus haut.

Il est heureux de constater que l'Ecole moderne n'a pas perdu de son dynamisme, de son acuité et de son actualité. Elle est présente et active malgré les difficultés et les controverses qui, en définitive, sont autant d'éléments stimulants et régénérateurs. Notre effort se poursuit donc et nous pouvons affirmer notre participation à l'élaboration d'une école à la mesure de l'enfant et pour l'enfant.

Claude-André Scheurer,
responsable neuchâtelois.

Pour mémoire : tous renseignements concernant les activités du GREM sur le plan neuchâtelois peuvent être obtenus auprès de Claude-André Scheurer, Les Crêts 4, 2056 Dombresson, tél. (038) 53 15 73.

Pour renouveler l'enseignement de la composition

LE JEU DES TROIS PHRASES

Le but de l'enseignement de la composition est de rendre les élèves aptes à rédiger des textes. Or un texte est composé de phrases — et non de mots. Il faut donc entraîner les enfants à construire des phrases claires et cohérentes, à concevoir globalement la phrase comme un tout, et non à enfiler les mots comme des perles (défaut trop fréquent des exercices dits « de construction de phrases »).

Nous partons du principe intangible que tout exercice de rédaction est avant tout un exercice de la langue orale. C'est sa propre langue parlée que l'enfant doit sentir vivre, comme ce sont ses propres muscles qu'il sent agir à la gymnastique.

Entraînement avec magnétophone

On propose à la classe de petites situations concrètes bien familières : Maman repasse — On fait un bonhomme de neige, etc.

Les élèves sont invités à dire en 3 phrases ce qui se passe dans la situation donnée. Ecarter tout élément accessoire, toute redite, tout fragment parasite (elle prend son fer...). Mais veiller à signaler tout élément caractéristique (elle étale l'étoffe bien à plat...).

L'avantage de l'enregistrement est qu'il fixe la vie même de la parole (mieux que l'inscription au tableau noir) et instantanément. On peut reprendre une phrase maladroite et l'enrichir ou la corriger en gardant les étapes qu'on peut réentendre avec profit.

On peut aussi demander aux élèves de reproduire de mémoire les textes enregistrés, et compliquer cet exercice en passant la bande après en avoir effacé quelques passages.

L'expression écrite

Après l'entraînement oral vient le même travail, mais directement par écrit. Un certain nombre de sujets sont proposés au tableau, et chaque enfant est libre de choisir ceux qui lui conviennent. Il est important de toujours ménager une marge de liberté dans le choix. Mais on reste strict sur le principe : trois phrases !

L'entraînement oral a ceci de bon également, qu'il permet de saisir ce qu'est une phrase autrement que par des critères graphiques : la phrase commence par une majuscule et se termine par un point. Dans l'esprit de celui qui doit écrire, il est bien évident que majuscule et point n'existent pas. On ne peut donc définir la phrase « a priori » par des signes d'écriture ; ceux-ci ne viennent que lorsque la phrase est écrite, donc reconnue comme telle. L'exercice verbal permettra de sentir la « mélodie » de la phrase ; là encore, l'intuition doit précéder le codage.

Les devinettes

J'ai remarqué que les élèves arrivent très vite à composer des devinettes en trois phrases. Elles seront très simples, mais l'essentiel est la rédaction des phrases. Exemple : « Je le trouve au pied d'un arbre. Son chapeau sort de la mousse. Il est peut-être comestible ! »

L'énigme est une excellente motivation ; elle vise à la communication, fondement de tout langage.

Les phrases mélangées

Il s'agit de prendre un texte d'auteur, de trois phrases relativement simples et se succédant en un ordre logique, de manière qu'on ne puisse pas les intervertir sans risque. Le maître mélange à la fois les phrases et les séquences de chacune d'elles. L'élève doit remettre le tout en ordre.

Exemple : Au jardin public

Le petit Georges - il le ramassait de ses deux mains - assis sur une chaise de fer - puis plantait au sommet - son père - à quatre pattes dans l'allée - le contemplait avec une attention concentrée - une feuille de marronnier - faisait des montagnes de sable - l'élevait en pyramides.

Majuscules et ponctuation seront naturellement ajoutées quand les trois phrases auront été reconstituées.

Solution : Le petit Georges, à quatre pattes dans l'allée, faisait des montagnes de sable. Il le ramassait de ses deux mains, l'élevait en pyramides, puis plantait au sommet une feuille de marronnier. Son père, assis sur une chaise de fer, le contemplait avec une attention concentrée. (Maupassant) [1]

Cet exercice amène l'enfant à acquérir le sens de la phrase et à trouver des enchaînements cohérents. Plus loin que la construction de la phrase, il tend à une construction de la pensée.

Jacques Bron.

[1] Toute variante respectant le sens et la langue sera acceptée.

DIVERS

Une « première » à Leysin : BAB

Intéressés par l'offre d'un marionnettiste établi au Tessin, nous avons fait venir « BAB », dernière vedette créée par le Piccolo Teatro di Lugano.

On s'attendait à un bon spectacle classique de marionnettes, mis au goût du jour. Ce fut, en « première », bien plus et bien mieux que cela : un castelet simple, moderne, mais plein d'astuces, où l'histoire se déroulait, successivement ou simultanément, sur cinq ou six plans différents ; une galerie de personnages drôles, terrestres et martiens, avec un foisonnement d'accessoires ingénieux, d'une création jaillissante ; du merveilleux, de la beauté et de la bonté, humour et tendresse, rapidité de l'action, recherche de sons et de couleurs, tout cela a tenu en haleine cent cinquante petits Leysenous de 6 à 11 ans, captivés autant par l'histoire que par la virtuosité des deux animateurs. Il y eut quelques oppositions, mais constructives ; en tout cas ni ennui ni indifférence. Les dessins ont jailli, et les textes.

Un seul regret : celui de n'avoir pas prévu une deuxième représentation pour les grands. Ils n'auraient pas boudé l'histoire, et auraient pu s'intéresser au montage scénique et audio-visuel : films, ombres, diapositives et dispositifs optiques inventés pour BAB ; il y a même une poupée télécommandée !

A l'heure de la TV, on oublie parfois la magie du spectacle « en direct ». C'est bien dommage de voir se perdre l'art des bateleurs (de l'ancien français baastel, marionnette), faute surtout de public...

Voici l'adresse de ce jeune bateleur de grand talent :

Michel Poletti
6911 Brè s/Lugano
Tél. (091) 51 80 72

Les prix sont honnêtes, sans rapport avec la qualité du spectacle présenté : Fr. 1.50 par enfant, avec une garantie minimale de Fr. 150.— par représentation.

PRO JUVENTUTE – Secours aux Suisses

Pour diriger des groupes d'enfants dans nos colonies de vacances pour jeunes Suisses d'Europe et d'outre-mer nous cherchons

MONITEURS DE NATIONALITÉ SUISSE PARLANT PLUSIEURS LANGUES

Participants : enfants de 12 à 15 ans.

Période : dates allant du 3 juillet au 1er septembre 1972.

Prestations : rémunération journalière, voyage remboursé, assurance accidents et responsabilité civile.

Les couples peuvent emmener leurs enfants de tout âge gratuitement.

Inscription et renseignements :

Pro Juventute / secours aux Suisses
Aide aux enfants suisses de l'étranger et placements de vacances.
Mlle E. Wicki
Seefeldstrasse 8, 8008 Zurich
Case postale, 8022 Zurich.
Tél. 8 h. - 11 h. 45, 12 h. 45 - 17 h. : (01) 32 72 44
17 h. - 18 h. : (01) 32 56 04

Colonie de vacances de Vernier Bois Gentil
Corbeyrier/Aigle
cherche

directeur

pour août 1972 (du 3 au 31)

50 enfants de 8 à 12 ans (filles et garçons)
Tout confort ; conditions intéressantes.

Faire offres et renseignements à :
J. PAYOT, Châtelaine, 1211 Le Lignon, Genève.

VACANCES, REPOS, GRAND AIR

Vue panoramique sur les Alpes
Sports d'hiver et d'été.
Nombreuses promenades à pied.

Ambiance familiale - Chambres tout confort - Cuisine par chef.

Villa Notre-Dame

3962 MONTANA (Valais)
Tél. (027) 7 34 17
Ouvert toute l'année Altitude 1500 mètres

LES LIVRES

Education par la forme et par la couleur

Gottfried Tritten

Adaptation française de C. E. Hausammann, éd. Delta S.A., 40, route de Chailly, 1814 La Tour-de-Peilz et Plantyn S.A., Anvers-Annecy, 27 × 29 cm., 400 p., plus de 800 ill., Fr. 120.—.

Ce guide méthodologique pour l'éducation artistique des élèves de 11 à 16 ans fait suite à l'ouvrage dont nous avons parlé « Educateur » no 3 du 28 janvier) : « **Mains d'enfants, mains créatrices** », réservé lui aux jeunes de 5 à 10 ans.

De nombreux maîtres de dessin se sont soumis à des essais d'ordre méthodologique dont l'auteur a tenu compte. Le traducteur Ch. E. Hausammann — qu'il faut remercier et féliciter une fois de plus — insiste avec raison sur « **une sérieuse préparation de chaque leçon par l'enseignant** » au service d'« **une entière liberté d'expression pour l'enfant** » ; et aussi sur la nécessité de distinguer l'initiation et les exercices préalables, « **où l'activité est dirigée** », du « **stade de recherche personnelle** » où l'enfant crée selon sa sensibilité propre.

Les premières pages traitent des matériaux (crayons, papiers, formats, intensité du trait, valeurs, stylos, pinceaux, fusain, crayons de couleur, craies et pastels, couleurs à l'eau, à dispersion) ; le tout illustré d'applications.

Ces indications données, un chapitre important est consacré au dessin : importance du signe et de la forme, clair-obscur, dessin-langage. Cette partie contient 105 propositions de sujets avec, sur la page de gauche, la liste des fournitures idoines, des indications sur le déroulement du travail, des remarques et appréciations, quelques exercices se rapprochant du thème traité et une documentation artistique ; tandis qu'en regard figure le dessin exécuté.

La seconde partie du livre, consacrée à la couleur, débute par un avant-propos qui montre les diverses préhensions de la couleur selon les individus, la signification attribuée par les peintres au rouge, au jaune, au bleu, etc., et la concentration de l'esprit sur une couleur pure vue pour elle-même, c'est-à-dire sans association à une forme ou à un objet.

La conception de cette partie de l'ouvrage est pareille à la précédente à laquelle elle se réfère constamment. Y est proposé d'abord un autoportrait à la craie grasse avec l'indication des fournitures et du déroulement de la leçon. Suivent des remarques diverses et une documentation artistique. Dès la deuxième leçon, on aborde la peinture à l'eau et la connaissance des trois couleurs pures, puis des couleurs mélangées. Ainsi l'élève prend-il peu à peu conscience de la mise en valeur des couleurs. L'auteur propose de nombreux projets de peinture à l'eau (coq, rêve, course en traîneau, etc.). L'exécution de chacun figure sur la page de droite. On a ainsi toute une alternance de crayons de couleur, de craies grasses, de peinture à l'eau et de dispersion. Plus loin viennent l'emploi du papier déchiré et découpé, puis des suggestions pour des projets d'ornementation ; d'où l'on passe « **de la trace du pinceau à la peinture** », puis à la distinction entre couleurs chaudes et tons froids, aux études d'après nature (feuilles, fleurs et fruits) pour aboutir au décor (cachet, pochoir, impression des tissus), à l'emploi des couleurs complémentaires contrastées et aux problèmes de composition (rapports). Cette somme admirable et convaincante se termine par des compositions basées sur les plantes, les animaux, le paysage, une initiation à la peinture non figurative, aux matières (couleur et matière), à l'impression des tissus, à la tapisserie, à la mosaïque (verre, émaux, pierres, déchets variés), enfin par une bibliographie.

Nous ne saurions dire assez de bien de cet ouvrage important tant par sa valeur pédagogique qu'artistique. Les illustrations en sont de grande qualité, étonnantes souvent. Il faut souhaiter (en raison de son prix pourtant justifié) que les autorités scolaires aient à cœur d'en pourvoir les maîtres de dessin.

Nous avons assisté récemment devant le petit écran à un débat concernant le gymnase de La Chaux-de-Fonds où tous les participants se déclarèrent en faveur des arts plastiques. Eh oui, n'en déplaise à certains groupes économiques de pression qui tendent à asservir l'école à leurs plans utilitaires, il est urgent d'assurer à l'enfant l'accès à la culture par le développement de tous ses pouvoirs. L'ouvrage de M. G. Tritten, étayé par l'excellente adaptation de C. E. Hausammann, y contribuera dans une grande mesure. Bravo !

Alexis Chevalley.

Hallo bricoleurs! Connaissez-vous l'extraordinaire colle avec SILVA?

brigatex

«Mes spécialités sont les travaux de collages difficiles, la réparation et l'encollage de grandes surfaces, de revêtements de bois, de panneaux de fibre de bois et de tôles métalliques, la fixation de caoutchouc de joints dans les autos, etc.
Mes collages résistent aux intempéries, à l'eau et aux acides, ils restent élastiques; j'adhère sans qu'il soit nécessaire de presser, ni de charger longtemps. Mettez-moi à l'épreuve!»
Tube 32 g 1.60 Tube économique 100 g 3.50

blancol

«Ce n'est pas sans raison qu'on m'appelle la colle des bricoleurs, car je conviens particulièrement bien pour les travaux de bricolage, le bureau, l'école, la construction de modèles, dans le ménage, pour réparer les meubles, les jouets de bois, les tapisseries, etc. Je colle de façon irréprochable le papier, le carton, le bois, le liège, le cuir, les textiles. C'est pourquoi les enfants m'emploient avec plaisir!»
Flacon de 50 g 1.95 Flacon économique de 200 g 2.95

SILVA

Flacons vides pour remplissage livrables par l'entremise de Blattmann + Co.
Ventes aux écoles par:
Ernst Ingold + Co.SA. Maison spécialisée pour art. d'écoles 3360 Herzogenbuchsee
Fabricant: Blattmann + Co. 8820 Wädenswil

UN CHOIX EXCEPTIONNEL DE MATÉRIEL DIDACTIQUE

BLOCS D'ATTRIBUTS (Blocs logiques)

en différentes exécutions

BLOCS MULTIBASES

édition Dienes et édition en couleurs
(se rapportant aux réglettes Cuisenaire)

RÉGLETTES CUISENAIRE

BALANCE ALGÉBRIQUE

**MATÉRIEL POUR
EXERCICES ENSEMBLISTES :**

gommettes, animaux miniatures en bois, jetons en carton, etc.

LOGIMATH

Boîte à fiches perforées pour l'apprentissage de l'usage des fiches d'ordinateurs

MATÉRIEL EN PAPIER VELOUTÉ

pour l'emploi au tableau molleton

Demandez nos prospectus spéciaux

FRANZ SCHUBIGER

Mattenbachstrasse 2
8400 Winterthour Tél. (052) 29 72 21

Matériel didactique

L'étude du jeu chez l'enfant a suscité de grands espoirs pédagogiques.

De longues observations tendent à préciser les besoins de l'enfant ; de nombreux spécialistes se sont penchés sur l'étude d'un matériel adapté, favorisant l'apprentissage d'acquisitions vitales au bon développement de l'enfant et à son intégration sociale.

Par exemple :
— Psycho-motricité
— Attention et perception
— Jeux d'imitation
— Activités physiques, manuelles, artistiques
— Apprentissage par le jeu des mathématiques, du graphisme qui mène à l'écriture
— Bibliothèque pédagogique à l'usage des éducateurs et des parents.

Une

salle d'exposition

est à la disposition des éducateurs à Lausanne

Editions SPES S.A.
Saint-Pierre 2
Tél. (021) 20 36 51

Vous trouverez dans cette salle d'exposition tout le matériel didactique des éditions Fernand Nathan et Armand Colin-Bourrelier.

Aucun souci...

La Caisse - maladie chrétienne - sociale
m'en décharge

800 000 assurés

CITO

30 années d'expériences = prestige de l'organisation de bureau !

DUPLICATEURS A ALCOOL
6 modèles dès Fr. 385.—, dont le fameux CITO MASTER 115 scolaire. Dans la série 330 — 3 nouveaux modèles — plus aucun feutre ! Electrique, manuel.

DUPLICATEURS A ENCRE ET STENCILS
dès Fr. 430.—.

MACHINES A ADRESSER
automatique et manuelle, système à plaquettes — le plus sûr — dès Fr. 530.—.

PHOTOCOPIES
à sec pour reproductions hectothermiques, transparents pour rétroprojecteurs.

COUPE-PAPIER, RÉTROPROJECTEURS
et tous accessoires en qualités et conditions fort appréciables.

Pierre EMERY
1066 **EPALINGES**/Lausanne
✆ (021) 32 64 02
Dépôt - Ventes - Echanges - Rachats d'occasions.

Aucun élève ne doit porter des chaussures de 5 numéros plus grandes que sa pointure.

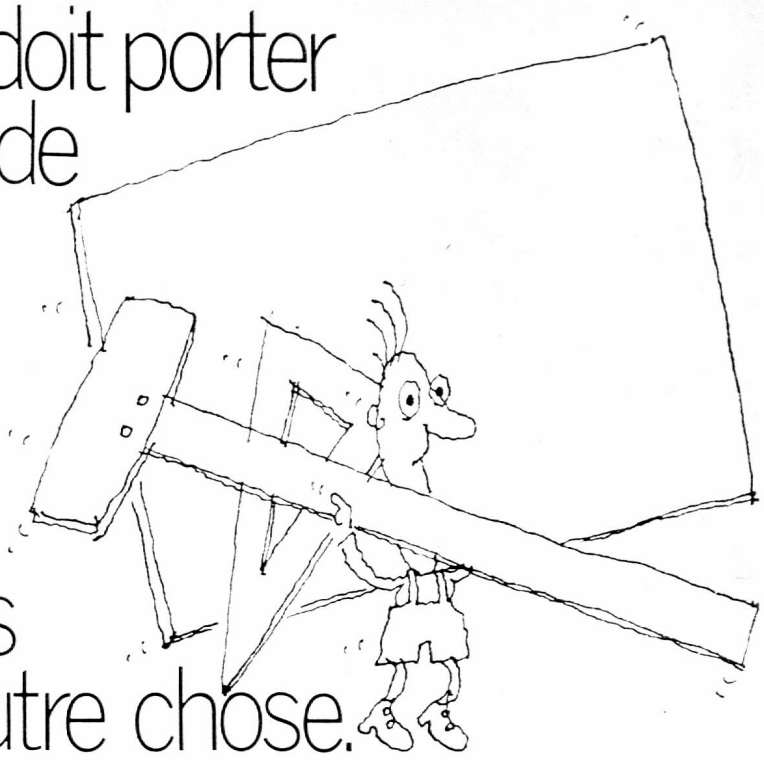

Pour les planches à dessin, c'est autre chose.

Les planches à dessin sont souvent disproportionnées par rapport à la grandeur du papier. Sans parler de leur poids, qui ne contribue pas davantage à améliorer le travail.

Depuis des années et des années, les écoliers font leurs premières armes en dessin technique sur des planches de ce genre. Pas toujours avec succès. La précision de leur travail en souffre autant que la propreté.

La nouvelle planche à dessin de précision Hebel est faite pour faciliter aux élèves la pratique du dessin technique, pour améliorer leur précision et accroître leur plaisir au travail.

Le principe de cette planche de précision est d'une parfaite simplicité. Une bande de fixation magnétique remplace les punaises. Une fois le papier tendu, il ne bouge plus, tant que dure le travail. Sur tous les côtés, des glissières permettent de guider avec précision la règle spéciale qui remplace l'équerre.

Cette nouvelle planche à dessin de précision est fraisée dans une matière plastique résistant aux chocs et fabriquée dans les formats A4 et A3. Elle est facile à caser dans une serviette, à porter sous le bras ou à fixer sur un porte-bagages. Contrairement aux planches à dessin ordinaires, cette nouvelle planche de précision peut parfaitement s'utiliser sans table – rien n'empêche donc de s'en servir en plein air.

La planche à dessin de précision Hebel vous permettra de simplifier l'enseignement, de le moderniser et de gagner du temps. Vous en bénéficierez autant que vos élèves. Retournez-nous le coupon; c'est avec plaisir que nous vous donnerons des renseignements plus détaillés.

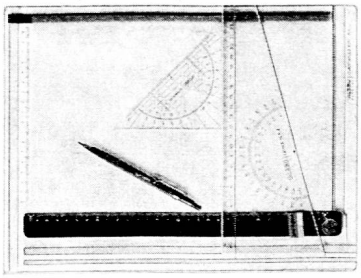

HEBEL

Coupon

A expédier à:
Kaegi SA, Hermetschloostrasse 77, 8048 Zurich

Je pense aussi que la planche à dessin de mes élèves n'est pas à leur pointure.

☐ Veuillez me faire parvenir une documentation détaillée sur la planche à dessin de précision Hebel.

☐ Je désire recevoir la visite de votre conseiller, sans engagement de ma part.

Nom: _____

Adresse: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

Représentant général pour la Suisse:

kaegi sa Hermetschloostrasse 77, 8048 Zurich, tél. 01 62 52 11. Grand choix d'articles pour l'écriture, le dessin technique et la peinture. En vente dans tous les bons magasins de la branche.

Il y a beaucoup de bons arguments en faveur des stylos Geha.

L'écriture est plus belle. Parce que la forme unique et la souplesse de la plume Geha sont particulièrement étudiées. **Le trait est régulier.** Grâce au «synchro-conduit», l'écoulement de l'encre est parfaitement uniforme - le stylo ne fait pas de pâtés, même si on le secoue. **La tenue de la plume est correcte.** Trois empreintes déterminent la position des doigts, évitant ainsi toute crispation de la main, même si les dictées sont longues. **L'encre ne sèche pas.** Le capuchon à coulisse assure, en effet, une fermeture hermétique. **Les cartouches d'encre** évitent les taches lors du remplissage. **Le réservoir de secours** supprime les interruptions intempestives. **La grande robustesse** des stylos Geha, fabriqués en «macrolon», matière synthétique indestructible, leur assure une longue durée de vie.

Geha

Par ses avantages décisifs, Geha s'est imposé comme le type même du stylo d'écolier. Avec Geha, les enfants apprennent plus facilement à écrire et, dès le début leurs pages d'écriture sont propres.

Faites bénéficier votre enseignement des avantages du stylo Geha qui est, de plus, extrêmement avantageux. Notre prix courant vous renseignera sur nos intéressantes conditions spéciales pour les commandes groupées par classe.

Retournez-nous le coupon ci-contre. Vous avez tout à y gagner – et vos élèves aussi.

Représentant général pour la Suisse:

kaegi sa Hermetschloostrasse 77, 8048 Zurich, tél. 01 62 52 11. Grand choix d'articles pour l'écriture, le dessin technique et la peinture. En vente dans tous les bons magasins de la branche.

Coupon

A expédier à:
Kaegi SA, Hermetschloostrasse 77, 8048 Zurich
Je suis très intéressé par les avantages du stylo Geha; j'aimerais le connaître mieux.

☐ Veuillez me faire parvenir votre documentation détaillée ainsi que votre prix courant spécial pour commandes groupées.

☐ Je désire recevoir la visite de votre conseiller, sans engagement de ma part.

Nom: _____

Adresse: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

Ce sigle garantit une perte de temps.

Dans les écoles de Zurich et de Bâle, on y a renoncé sans regrets. On a préféré adopter des instruments qui facilitent l'enseignement du dessin technique: du matériel rotring.

Qu'en pensez-vous? Cela pourrait sans doute vous rendre service aussi. Le système rotring englobe un matériel complet de dessin technique: tire-lignes à réservoir, compas, gabarits, chablons, encres à dessiner, etc. Tous ces éléments sont adaptés les uns aux autres. Avec le matériel rotring, vos élèves auront moins de peine à exécuter des travaux propres et précis. Le problème du remplissage d'encre est supprimé et il devient presque impossible de faire des taches ou de tirer des lignes qui ne soient pas nettes.

Malgré leur grande finesse de trait, les instruments rotring sont d'une extrême robustesse. Ils offrent le choix entre diverses épaisseurs de lignes, donnant ainsi beaucoup de possibilités de dessin et d'écriture. C'est également le cas des compas et des gabarits.

Les instruments à dessiner rotring vous permettent d'appliquer des méthodes modernes d'enseignement et de gagner du temps. Vous en bénéficierez autant que vos élèves.

rotring

Représentant général pour la Suisse:

kaegi sa Hermetschloostrasse 77, 8048 Zurich, tél. 01 62 52 11. Grand choix d'articles pour l'écriture, le dessin technique et la peinture. En vente dans tous les bons magasins de la branche.

Coupon

A expédier à:
Kaegi SA, Hermetschloostrasse 77, 8048 Zurich
C'est avec plaisir que je renoncerais, moi aussi, à ce «sigle» sur les travaux de mes élèves.

☐ Veuillez me faire parvenir une documentation détaillée sur le système rotring.

☐ Je désire recevoir la visite de votre conseiller, sans engagement de ma part.

Nom: _____

Adresse: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

nouveau :

Un manuel remarquable destiné aux élèves de l'école moyenne qui doivent acquérir une formation comptable sans doute élémentaire mais solide, bien structurée, applicable dès le premier contact avec la vie pratique.

ANDRÉ GUIGNARD

Initiation pratique à la comptabilité

1. *Connaissances pratiques relatives à la vie des affaires*
2. *Comptabilité de l'entreprise individuelle*

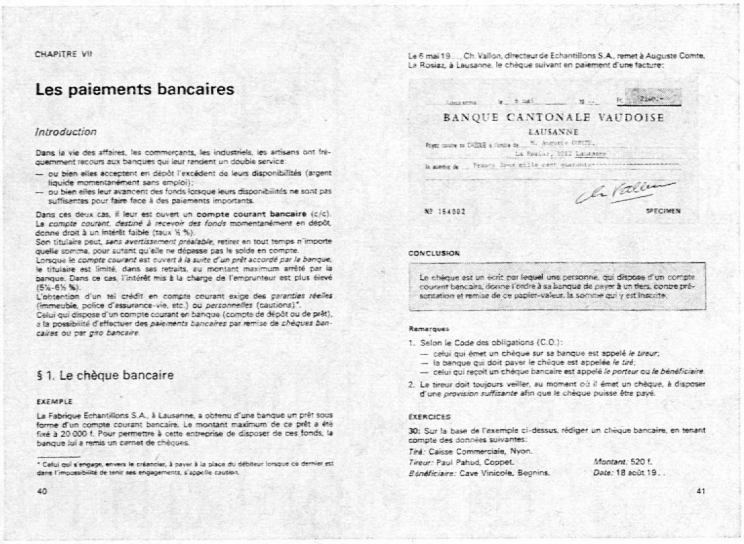

CHAPITRE VII

Les paiements bancaires

Introduction

Dans la vie des affaires, les commerçants, les industriels, les artisans ont fréquemment recours aux banques qui leur rendent un double service:
— ou bien elles acceptent en dépôt l'excédent de leurs disponibilités (argent liquide momentanément sans emploi);
— ou bien elles leur avancent des fonds lorsque leurs disponibilités ne sont pas suffisantes pour faire face à des paiements importants.

Dans ces deux cas, il leur est ouvert un **compte courant bancaire** (c/c).
Le *compte courant, destiné à recevoir des fonds* momentanément en dépôt, donne droit à un intérêt faible (taux ¼ %).
Son titulaire ceci, *sans avertissement préalable*, retirer en tout temps n'importe quelle somme, pour autant qu'elle ne dépasse pas le solde en compte.
Lorsque le *compte courant* est *ouvert à la suite d'un prêt accordé par le banque*, le titulaire est limité, dans ses retraits, au montant maximum arrêté par la banque. Dans ce cas, l'intérêt mis à la charge de l'emprunteur est plus élevé (5¼-6½ %).
L'attribution d'un tel crédit en compte courant exige des *garanties réelles* (immeuble, police d'assurance-vie, etc.) ou *personnelles* (cautions)*.
Celui qui dispose d'un compte courant en banque (compte de dépôt ou de prêt), a la possibilité d'effectuer des *paiements bancaires* par remise de *chèques bancaires ou par gro bancaire*.

§ 1. Le chèque bancaire

EXEMPLE

La Fabrique Echantillons S.A., à Lausanne, a obtenu d'une banque un prêt sous forme d'un compte courant bancaire. Le montant maximum de ce prêt a été fixé à 20 000 f. Pour permettre à cette entreprise de disposer de ces fonds, la banque lui a remis un carnet de chèques.

* Celui qui s'engage, envers le créancier, à payer à la place du débiteur lorsque ce dernier est dans l'impossibilité de tenir ses engagements, s'appelle caution.

40

Le 6 mai 19... Ch. Vallon, directeur de Echantillons S.A., remet à Auguste Comte, Le Rosiaz, à Lausanne, le chèque suivant en paiement d'une facture:

BANQUE CANTONALE VAUDOISE
LAUSANNE

N° 164002 SPECIMEN

CONCLUSION

Le chèque est un écrit par lequel une personne, qui dispose d'un compte courant bancaire, donne l'ordre à sa banque de payer à un tiers, contre présentation et remise de ce papier-valeur, la somme qui y est inscrite.

Remarques

1. Selon le Code des obligations (C.O.):
— celui qui émet un chèque sur sa banque est appelé *le tireur*;
— la banque qui doit payer le chèque est appelée *le tiré*;
— celui qui reçoit un chèque bancaire est appelé *le porteur ou le bénéficiaire*.
2. Le tireur doit toujours veiller, au moment où il émet un chèque, à disposer d'une *provision suffisante* afin que le chèque puisse être payé.

EXERCICES

30: Sur la base de l'exemple ci-dessus, rédiger un chèque bancaire, en tenant compte des données suivantes:
Tiré: Caisse Commerciale, Nyon.
Tireur: Paul Pahud, Coppet. *Montant*: 520 f.
Bénéficiaire: Cave Vinicole, Begnins. *Date*: 18 août 19..

41

L'initiation à la technique comptable est nécessairement liée à la vie des affaires, puisque la comptabilité, moyen de contrôle des valeurs, doit enregistrer sous forme abstraite des faits concrets qui se sont produits dans la réalité pratique. Il est donc normal que cet ouvrage débute par des « connaissances pratiques » destinées à préciser la terminologie, certaines règles juridiques et la signification de documents qui feront l'objet d'enregistrements comptables.

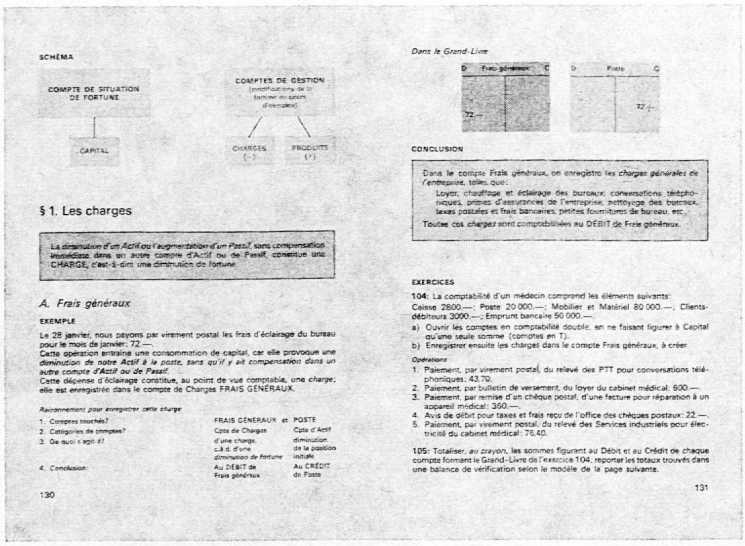

SCHÉMA

COMPTE DE SITUATION DE FORTUNE — CAPITAL

COMPTES DE GESTION (modification de la fortune au cours d'exercice) — CHARGES (–) — PRODUITS (+)

§ 1. Les charges

La diminution d'un *Actif* ou l'*augmentation d'un Passif*, sans compensation immédiate dans un autre compte d'Actif ou de Passif, constitue une CHARGE, c'est-à-dire une diminution de fortune.

A. Frais généraux

EXEMPLE

Le 28 janvier, nous payons par virement postal les frais d'éclairage du bureau pour le mois de janvier: 72.—
Cette opération entraîne une consommation de capital, car elle provoque une *diminution de notre Actif à le poste, sans qu'il y ait compensation dans un autre compte d'Actif ou de Passif*.
Cette dépense d'éclairage constitue, au point de vue comptable, une *charge*; elle est enregistrée dans le compte de Charges FRAIS GÉNÉRAUX.

Raisonnement pour enregistrer cette charge

1. Comptes touchés?
2. Catégories de comptes?
3. De quoi s'agit-il?
4. Conclusion:

	FRAIS GÉNÉRAUX et	POSTE
	Cpte de Charges	Cpte d'Actif
	d'une charge,	diminution
	c.à.d. d'une	de la position
	diminution de fortune	initiale
	Au DÉBIT de	Au CRÉDIT
	Frais généraux	de Poste

130

Dans le Grand-Livre

D	Frais généraux	C	D	Poste	C
72.—					72.—

CONCLUSION

Dans le compte Frais *généraux*, on enregistre les *charges générales de l'entreprise*, telles, que:
Loyer, chauffage et éclairage des bureaux, conversations téléphoniques, primes d'assurances de l'entreprise, nettoyage des bureaux, taxes postales et frais bancaires, petites fournitures de bureau, etc.,
Toutes ces *charges* sont comptabilisées au DÉBIT de Frais généraux.

EXERCICES

104: La comptabilité d'un médecin comprend les éléments suivants:
Caisse 2800.—; Poste 20 000.—; Mobilier et Matériel 80 000.—; Clients-débiteurs 3000.—; Emprunt bancaire 50 000.—.
a) Ouvrir les comptes en comptabilité double, en ne faisant figurer à Capital qu'une seule somme (comptes en T).
b) Enregistrer ensuite les charges dans le compte Frais généraux, à créer.

Opérations

1. Paiement, par virement postal, du relevé des PTT pour conversations téléphoniques: 43.70.
2. Paiement, par bulletin de versement, du loyer du cabinet médical: 900.—.
3. Paiement, par remise d'un chèque postal, d'une facture pour réparation à un appareil médical: 350.—.
4. Avis de débit pour taxes et frais reçu de l'office des chèques postaux: 22.—.
5. Paiement, par virement postal, du relevé des Services industriels pour électricité du cabinet médical: 76.40.

105: Totaliser, *au crayon*, les sommes figurant au Débit et au Crédit de chaque compte formant le Grand-Livre de l'exercice 104; reporter les totaux trouvés dans une balance de vérification selon le modèle de la page suivante.

131

La seconde partie de cet ouvrage est consacrée à l'étude systématique de la comptabilité, en application de la théorie fondamentale. Partant du bilan, elle aborde les comptes, puis se prolonge par l'étude de cas en comptabilité double, jusqu'à la clôture dans le cadre du plan comptable (théorie des cinq comptes).

Un volume relié 16 × 22 cm, 282 pages, impression noir + 4 coul., nombr. tableaux, schémas, reprod. de documents, etc. Fr. 17.80

payot lausanne

ÉCOLE NORMALE DELÉMONT

Mise au concours

A la suite de l'ouverture d'une troisième classe de candidates à l'enseignement enfantin, un nouveau poste de

maîtresse de méthodologie et d'application

est mis au concours.

Exigences :	Brevet de maîtresse enfantine Fréquentation de cours de perfectionnement Pratique de l'enseignement en classe enfantine
Traitement :	De maîtresse enfantine, plus indemnité de maîtresse d'application
Remarque :	La maîtresse de méthodologie et d'application sera responsable, pendant la durée d'études de 3 ans, de la formation pratique et méthodologique de la même série de candidates maîtresses enfantines. La maîtresse d'application est responsable d'une classe enfantine d'enfants de 4 à 6 ans de Delémont.
Entrée en fonctions	21 août 1972 ou 1er octobre 1972
Renseignements :	pourront s'obtenir auprès de M. Jacques-A. Tschoumy, directeur de l'Ecole normale, 2800 Delémont, (tél. (066) 22 16 28)
Postulations :	à adresser avant le 30 avril 1972, à la Direction de l'instruction publique, Münsterplatz 3a, 3011 Berne.

Admissions de candidates à l'enseignement préscolaire

Les candidates à l'enseignement préscolaire sont rendues attentives à l'annonce de l'ouverture d'une nouvelle classe de formation de maîtresses enfantines dès août 1972, à l'Ecole normale de Delémont.

Contenu des études	Le plan d'études peut être obtenu auprès de l'Ecole normale de Delémont
Age d'admission :	16 ans révolus au 30 juin 1972
Inscription :	Le cours est, en principe, ouvert aux jeunes filles suisses, originaires des cantons de Berne ou Neuchâtel ou domiciliées dans l'un de ces deux cantons. Les départements d'instruction publique du canton de domicile sont compétents pour accorder des dérogations à cette règle.
Délai d'inscription :	Les inscriptions sont reçues jusqu'au 31 mai 1972
Notre adresse :	Ecole normale Service des admissions 2800 **Delémont** Fbg des Capucins 2 Tél. (066) 22 16 28
Date du concours d'admission :	Le concours d'admission aura lieu dans la semaine du 12 au 17 juin 1972
Durée des études :	3 ans
Début des cours :	Fin août 1972
Fin des cours :	Début juillet 1975
Renseignements :	Tous les renseignements concernant la nouvelle organisation des études, les termes de la convention avec le canton de Neuchâtel, la procédure d'admission ou le contenu des études sont à demander à la Direction de l'Ecole normale, Service des admissions, 2800 Delémont.
Séance d'information :	Une séance d'information aura lieu à l'Ecole normale de Delémont, mercredi 3 mai 1972, à 14. 30 heures. Cet avis tient lieu d'invitation.

Le directeur
de l'Ecole normale
Jacques-A. Tschoumy

Nouveau à Lausanne

Librairie-Papeterie

Jeux éducatifs

pour chaque enfant
le jeu qui convient
Matériel didactique

Bd de Grancy 38 Places de parc

SAANENMÖSER

altitude 1300 mètres.

Famille Lanz, téléphone (030) 4 35 65.

Maison de vacances neuve, confort moderne, avec possibilité de cuisiner. Idéal pour personnes seules, familles, groupes, écoles (semaine d'école campagnarde, courses d'écoles, etc.). Pour cet été et l'automne, quelques périodes sont encore disponibles.

Notre maison héberge 50 personnes avec chambres de 2 à 8 lits. Prix très modeste. Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements.

Carfa sait bien qu'une secrétaire qui a essayé Tipp-Ex fluid ne pourra plus s'en passer. C'est pourquoi Carfa vous fait ce cadeau:

– le nouveau porte-flacon pour Tipp-Ex fluid que vous pourrez fixer à votre machine à écrire

– le flacon de Tipp-Ex fluid au prix d'essai de fr. 4.50 au lieu de fr. 6.80.

Avec Tipp-Ex fluid, vous corrigerez sans peine toutes les fautes de frappe, même sur de grandes surfaces, d'un seul coup de pinceau.

Nouveau: Tipp-Ex fluid en flacon plastique inrenversable.

COUPON

Je désire recevoir:

_____ porte-flacon pour Tipp-Ex fluid

_____ flacon(s) de Tipp-Ex fluid au prix d'essai de fr. 4.50

Nom: _____

Adresse: _____

Envoyez ce coupon à Carfa SA, case postale, 8820 Wädenswil

carfa

facilite votre travail de bureau

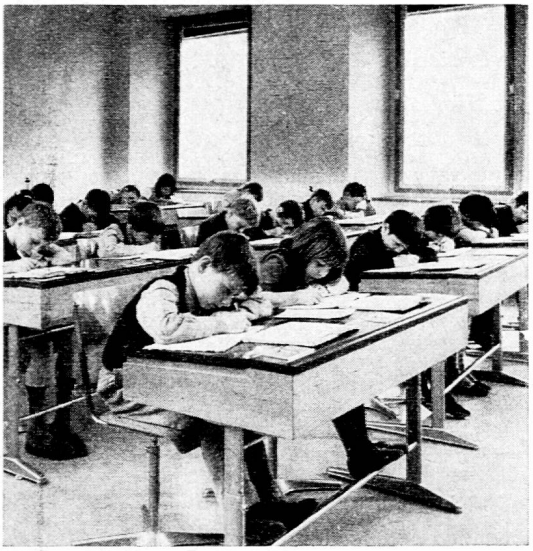

Un cadeau utile ?

Oui,

le support

UNI - BOY

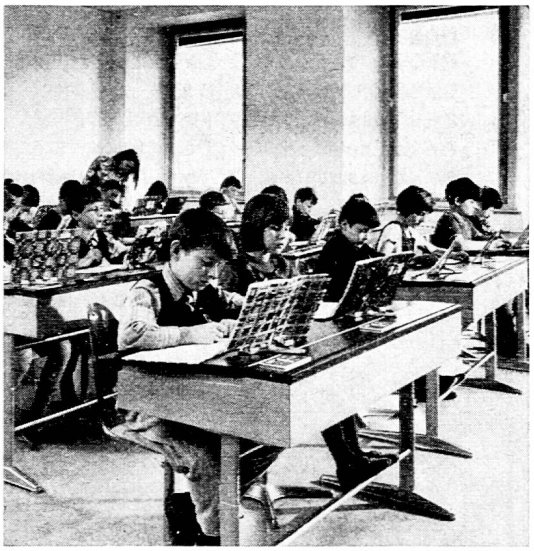

représente une aide efficace pour les travaux de copie en calcul, grammaire et lecture. Moins de déformations de la colonne vertébrale, de fatigue des yeux. Meilleure tenue des cahiers grâce à la tenue correcte. Economie de place sur les tables, plus de livres qui tombent par terre. Le modèle 70 est encore plus confortable et silencieux grâce à un dispositif spécial. Prix école fr. 6.— (10 + 1 gratuit).

Demandez la documentation et les avis aux parents chez le distributeur général :

B. Zeugin, matériel scolaire, 4242 Dittingen/BE Tél. (061) 89 68 85.

Bibliothèque Nationale Suisse
3003 BERNE
J. A.
1820 Montreux 1

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux